

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI OUZOU
Faculté de Génie de la Construction
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE



MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

Option : Architecture, ville et patrimoine

Atelier : requalification urbaine, patrimoine, ambiance et projet urbain

Musée d'iomnium : sur les traces du passé pour impulser l'avenir



Présenté par :

BOUTICHE Mohamed Elamine Omar
TABTI Houssam

Encadré par :

M^{me} LAOUES Souad.
Mr. AIT CHIKH Sadi.

Juin 2017

Remerciements

Nous remercions avant tout nos chers enseignants Mme Laoues et Mr Ait chikh pour leur regard critique et constructif, leurs orientations, leur rigueur et leur compréhension.

Nos parents pour leur soutien et leur disponibilité.

Notre gratitude va également aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer et d'examiner notre présent travail.

Nous tenons à remercier également toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail

A mon père, qui m'a tant appris.

A ma mère, qui m'a tant donné.

A mes sœurs et à mon frère.

Et a tous mes amis, spécialement Saïd et mon binôme Houssam

Omar

Dédicaces

C'est avec un énorme plaisir et une immense joie que je dédie ce modeste travail aux personnes les plus chères à mes yeux, qui ont contribué à faire de moi ce que je suis aujourd'hui.

Je commence par ma chère Mère, la personne la plus gentille, la plus compréhensive que je connaisse, tu as toujours su trouver les mots qui fallait pour m'encourager et me motiver. Tout ce que dirais ne sera jamais suffisant pour te remercier, pour tes sacrifices, ton courage et ton soutien, j'espère qu'aujourd'hui tu es fière de moi.

A mon cher Père, je ne te remercierai jamais assez pour tout ce que tu as fait pour nous, j'espère qu'aujourd'hui tu es fier de moi.

A mes frères, Toufik et Hamza,

A ma sœur Selma,

A mon binôme, mon ami, Omar avec qui j'ai partagé des moments inoubliables,

Aux camarades de l'atelier et à tous mes amis.

Houssam

Introduction à l'option

Option : Architecture ville et patrimoine

Requalification et projet urbain

L'option requalification et projet urbain est transcrite dans une démarche respectueuse du patrimoine comme ressource et donnée majeure pour la reconquête des espaces urbains. Ces derniers ont été soumis à des mutations au gré du temps, de l'histoire et tout particulièrement des systèmes économiques mis en place. Cette situation est d'autant plus observée depuis quelques décennies où le système industriel qui dominait depuis le XIXe siècle, a subi de profondes transformations, voir effondrement pour céder la place au système qualifié de conséquence de post-industriel. A ces effets de bouleversement économique, se joignent les impératifs de compétitivité, d'attractivité et de métropolisation pour voir les villes se transformer avec des conséquences spatiales visibles, engendrant souvent des espaces déchus, en déshérence, les friches. Ces espaces souvent dégradés, en perte de leur usage et leur fonction, constituent un enjeu socioéconomique et des lieux en quête de reconversion et de réutilisation.

La requalification dans le cadre d'un projet urbain de ces espaces, sera orchestrée par des interventions fondées sur l'identification des qualités à valoriser et les ressources patrimoniales caractérisant ces sites. Celles-ci connaissent de plus en plus de regain d'intérêt pour être de véritable enjeu dans l'opération de requalification favorisant l'attractivité, et le caractère paysager.

Notre option peut aussi bien porter sur les centres historique véritable terreau culturel d'où l'on pourrait puiser cette qualité spatiale disparue, que sur les espaces plus contemporains tels les ensembles d'habitat collectifs (les ZHUN...), l'espace portuaire ancien ainsi que les friches industrielle, militaires...etc.

La reconquête effective de ces espaces, requière des interventions spécifiques, à la recherche d'un meilleur cadre de vie. Le projet se veut intégrer à une dimension socio- culturelle forte pour promouvoir un renouvellement urbain respectueux du patrimoine, répondre aux exigences d'un nouveau mode de vie moderne, favoriser l'attractivité et par la même l'image de la ville et assurer la pérennité identitaire.

L'objectif est de répondre à ces préoccupations avec un projet urbain comme outil opérationnel à même de traduire les aspects sociaux culturels et environnementaux du site et devenir le catalyseur d'un processus de dynamisme urbain, de renouveau, de convivialité et de mixité sociale.

Dans une pensée novatrice, Patrick Geddes définit la ville comme « organisme vivant », « une structure mêlée » où s'interconnectent ses immeubles et ses espaces publics, où le choix d'intervention de requalification est qualifié par l'auteur de « chirurgie conservatrice ». Il assimile ainsi le renouvellement urbain à un renouvellement cellulaire d'où la réplification de l'espace urbain.

La requalification urbaine est devenue une des préoccupations du développement durable (lutte contre l'étalement urbain, intégration de l'histoire et de l'héritage dans la ville, développement des

centres urbains anciens, réappropriation des espaces publics et friches diverses, et protection des formes urbaines héritées et espaces verts, régénération des lieux de mémoire à l'abondant ... etc.

Le projet de requalification favorise le caractère culturel et historique du lieu, la continuité, la perméabilité, l'attractivité, le confort, la sécurité, la mobilité, l'accessibilité, la mixité et cohésion sociale, la durabilité, l'adaptation et flexibilité des espaces et une ergonomie spatiale. Ces derniers sont souvent caractérisés par le développement d'une image contemporaine et nouvelles traduisant des spécificités ambiançales : ambiances et environnement (éléments naturels morphologiques, formes urbaines diverses, image, ...), ambiances et projet (références, application, conception, dispositif spatial, prototypes, programmation, représentation, étude...) et enfin ambiances et patrimoine (lumière, scénographie,...). La qualification de l'ambiance sera fondée sur le stimulus comme signal physique transmis par l'utilisateur (organes sensoriels) qui dans le cadre du patrimoine devient complexe par absence de l'usage d'autan mais que des moyens modernes peuvent recréer et mettre en scène.

Le projet architectural sera un outil de conciliation entre la ville et l'architecture dans la traduction complète ou partielle des concepts liés aux objectifs de l'opération de requalification. Il participe ainsi à la conception d'une image nouvelle de la ville en s'appuyant sur les données du contexte tout particulièrement les ressources patrimoniales culturelles, environnementales et paysagères. Le projet peut intégrer des formes nouvelles dans un lieu de mémoire avec la capacité à transformer la ville pour renouveler son image d'une part et réinventer son espace par des articulations « Plugger » d'autre part.

L'enseignante
M^{me} Laoues
Souad

Résumé

Véritable porte sur le passé et civilisations d'antan, les sites archéologiques et le patrimoine archéologique en générale représentent une véritable mine d'or sur le plan culturel pour les civilisations et villes actuelles du fait qu'il les renseigne sur le mode de vie de leurs ancêtres notamment sur leur architecture.

Cependant, ces vestiges se trouvent, dans la plus par des cas, en piteux état du au ravages du temps premièrement mais aussi à cause des activités humaines qui prennent de plus en plus le pas sur ce patrimoine archéologique.

La ville de Tigzirt fait partie de ces villes qui jouissent de la présence de vestiges archéologiques mais qui malheureusement est le parfait exemple de la négligence et la non mise en valeur de ce patrimoine.

La requalification et la mise en valeur du patrimoine archéologique s'avère être un booste urbanistique à ne pas négligé

Mots clé : patrimoine archéologique, requalification urbaine, vestiges, ressources naturelles.

Sommaire

Remerciements	
Dédicaces	
Introduction	1
Problématique générale	1
Hypothèses	2
Objectifs	2
Méthodologie de travail	2
Structure du travail	3

Chapitre I : Approche thématique

Introduction	4
1) Patrimoine, notion et généralités	4
1.1 Définition	4
1.2 Pluralité patrimoniale	4
1.2.1 Le patrimoine naturel (Les sites naturels)	4
1.2.2 Le patrimoine culturel	5
a) Patrimoine architectural	5
b) Patrimoine urbain	6
Le patrimoine architectural et urbain des XIX ^{ème} et XX ^{ème}	6
c) Le patrimoine historique	7
d) Le patrimoine archéologique	8
1.3 Les espaces publics comme patrimoine urbain	9
1.3.1 Définition	9
1.3.2 Le rôle d'un espace public dans la ville	9
1.3.3 Les places	9
1.3.4 Les jardins publics	10
1.3.5 Les rues (boulevards)	10
2) La requalification et interventions urbaines	10
2.1 La requalification urbaine	10
2.2 Les opérations de l'intervention urbaine	10
2.2.1 Réhabilitation urbaine	10
2.2.2 Restructuration urbaine	10
2.2.3 Restauration urbaine	11
2.2.4 Rénovation urbaine	11
2.2.5 Reconversion	11
2.3 Les friches	12
2.3.1 Définition et typologie	12
Exemple de mise en valeur de site archéologique (le cas de Carthage)	12

Chapitre II : Approche contextuelle

Introduction	17
1) Choix du site	17

2)	Lecture des données physiques et morphologique de la ville de Tizirt	17
2.1	Situation de la ville	17
2.2	-limites géographiques.....	18
2.3	Accessibilité.....	18
2.4	Les caractéristiques physiques de la daïra de Tizirt	19
2.5	Données paysagères.....	20
3)	Lecture analytique et diagnostique.....	20
3.1	Lecture historique	20
3.1.1	Epoque berbère (VI siècle av. J.C).....	20
3.1.2	Epoque phénicienne (RUSUCURUS) (VI av J.C au II siècle AP. J.C).....	21
3.1.3	Epoque romaine (Rusuccuru ou Iomnium) (II au siècle V AP. J.C).....	21
3.1.4	Epoque Byzantine (V siècle à 1888)	21
3.1.5	Epoque coloniale (1888 à 1962).....	22
3.1.6	Epoque après l'indépendance (1962 a aujourd'hui).....	23
	Synthèse	25
3.2	Lecture analytique	25
3.2.1	L'entité Est	25
3.2.2	L'entité Sud	26
3.2.3	La zone Ouest.....	27
3.2.4	La zone d'expansion touristique(ZET)	27
3.2.5	Entité centrale.....	27
4)	Synthèse de diagnostic	33
5)	Les actions.....	34

Chapitre III : Approche architecturale

	Introduction	38
1)	Choix du thème	38
2)	Presentation du theme	39
2.1	Définition du musée selon l'I.C.O.M (International Council Of Museums).....	39
2.2	Types de musées	39
2.3	La discipline des musées	40
2.3.1	La muséologie	40
2.3.2	La muséographie	40
2.3.3	Les fonctions d'un musée.....	41
3)	Analyse d'exemples	41
3.1	Musée de l'acropole d'Athènes	41
3.2	Musée de trente France.....	42
3.3	Musée d'Arles, France.....	44
	Synthèse	45
4)	Le programme	45

5) La genèse du projet	47
6) Description du projet.....	47
Conclusion générale	49
Bibliographie.....	49

Liste des figures

Figure 1 : Vue sur cap carbon, Bejaïa	4
Figure 2 : danse derviche turque	5
Figure 3 : la corrida espagnole	5
Figure 4 : Maqam Echahid, Alger.....	5
Figure 5 : Ghardaïa (Algérie).....	6
Figure 6 : bâti colonial dégradé.....	6
Figure 7 : bâti colonial Alger	6
Figure 8 : Avila (France).....	7
Figure 9 : Ghardaïa (Algérie).....	7
Figure 10 : haute Provence(France)	7
Figure 11 : Casbah d'Alger.....	7
Figure 12 : place Stanislas paris.....	10
Figure 13 : Jardin du Pharo à Marseille.	10
Figure 14 : La 24 ^{ème} rue à New York (Etats-Unis).	10
Figure 15 : plan de situation du site archéologique de Carthage	12
Figure 16 : Les logements à appartements de luxe	13
Figure 17 : La mosquée EL ABIDIN	13
Figure 18 : Evolution rapide de l'urbanisation de la côte nord, au début du 20 ^e	13
Figure 19 : L'amphithéâtre.....	13
Figure 20 : La carte du parc antique.....	14
Figure 21 : Le plan du parc sportif.....	14
Figure 22 : Le parc champêtre	14
Figure 23 : Le parc d'attraction.....	15
Figure 24 : La carte du village de Sidi	15
Figure 25 : Le littoral de SIDI BOU SAID	15
Figure 26 : Le littoral de SIDI BOU SAID	16
Figure 27 : vue depuis Tizirt	17
Figure 28 : Tizirt à l'échelle nationale	18
Figure 29 : Tizirt à l'échelle locale	18
Figure 30 : Tizirt à l'échelle régionale	18
Figure 31 : Carte des communes de Tizirt	18
Figure 32 : Carte de Tizirt et ses accès	18
Figure 33 : Coupe sur Tizirt.....	19
Figure 34 : Carte forets de Tizirt.....	19
Figure 35 : Vue sur Tizirt.....	20
Figure 36 : Foret de Mizrana.....	20
Figure 37 : Chronologie des civilisations ayant occupées Tizirt	20
Figure 38 : Tizirt à l'époque berbère.....	20
Figure 39 : Tizirt à l'époque phénicienne	21
Figure 40 : Tizirt à l'époque romaine	21
Figure 41 : Tizirt à l'époque byzantine	21
Figure 42 : Tizirt à l'époque coloniale.....	22
Figure 43 : Vue sur Tizirt à l'époque coloniale	22
Figure 44 : Tizirt après l'indépendance	23
Figure 45 : Tizirt après l'indépendance (PAEDT).....	23
Figure 46 : Tizirt après l'indépendance (PUD).....	24
Figure 47 : Tizirt après l'indépendance (PDAU).....	24

Figure 48 : Entité de Tizirt	25
Figure 49 : Cité de recasement.....	25
Figure 50 : Les bungalows	26
Figure 51 : Lotissement est	26
Figure 52 : Entité sud	26
Figure 53 : Zone ouest.....	27
Figure 54 : La ZET.....	27
Figure 55 : Vue sur la zone portuaire de Tizirt	28
Figure 56 : Site archéologique de Tizirt.....	28
Figure 57 : La basilique.....	28
Figure 58 : Temple de génie.....	28
Figure 59 Le casernement	28
Figure 60 : La petite église.....	28
Figure 61 : Tissu colonial.....	29
Figure 62 : La trame	29
Figure 63 : les ilots.....	29
Figure 65 : Les parcelles	29
Figure 64 : Le bâti.....	29
Figure 66 : La trame et ilot.....	30
Figure 67 : Parcelles et bâti.....	30
Figure 68 : Carte du système viaire.....	31
Figure 69 : Les axes tertiaires	31
Figure 70 : Les équipements	32
Figure 71 : Place du cinéma.....	33
Figure 72 : Jardin public	33
Figure 73 : Place de l'église	33
Figure 74 : musée d'Arts antique, France	39
Figure 75 : Le musée Guggenheim de Bilbao.....	39
Figure 76 : Musée de l'acropole.....	41
Figure 77 : situation du musée	41
Figure 78 : Forme des ruines.....	42
Figure 79 : Vue de dessus du musée	42
Figure 80 : Vue de l'intérieur du musée.....	42
Figure 81 : Vue d'ensemble du musée de Trente.....	42
Figure 82 : vue aérienne du projet.....	43
Figure 83 : Vue du projet dans son site.....	43
Figure 84 : Croquis du projet	43
Figure 85 : Vue à l'intérieure du projet.....	44
Figure 86 : Vue aérienne du musée.....	44
Figure 87 : Vue du contexte du musée.....	44
Figure 88 : Croquis du projet	44
Figure 89 : Vue de l'intérieure du musée.....	45
Figure 90 : vue de l'extérieur du musée.....	45
Figure 91 : Vue de la salle d'exposition.....	45

Chapitre introductif

Introduction

Le patrimoine est le garent de la mémoire et de la culture d'un peuple, le témoin de son savoir-faire, de sa créativité et de son histoire ancienne ou récente que nous devons transmettre aux générations futures, il représente une source d'inspiration intarissable.

Depuis les dernières décennies, une notion du patrimoine plus élargie s'est affirmé, Elle s'est tout de suite accompagnée par l'élaboration d'un ensemble de chartes, de conventions et de recommandations internationales à travers des organismes comme l'UNESCO, l'ICOMOS, l'ICCROM..., qui ont contribuées à la vulgarisation de la notion du patrimoine.

Les objets patrimoniaux sont aujourd'hui reconnus comme des éléments structurants pour l'espace urbain et sont considérés comme d'importants marqueurs territoriaux. Une ville dépourvue de patrimoine et d'histoire est une ville morte. Un processus équilibré du développement de la ville inclut obligatoirement une prise en charge conséquente et une valorisation importante de son patrimoine culturel et historique (vestiges archéologiques).

Les vestiges archéologiques, représentent ce legs précieux, résultant de la stratification de différentes civilisations, qui nous permet de communiquer avec les sociétés d'antan et d'affirmer l'identité de ces dernières. Il est de ce fait, porteur de valeurs multiples.

Problématique générale

Les villes côtières et historiques dotées de potentialités patrimoniales, culturelles et bâties sont mises en péril en raison de l'étalement urbain non maîtrisé et aux implantations anarchiques, ainsi que la méconnaissance et prise de conscience vis-à-vis de ses ressources patrimoniales à l'abandon.

L'implantation ponctuelle et incohérente des extensions de la ville crée des ruptures entre ses différentes entités et porte atteinte à la relation de la ville avec la mer en créant des dysfonctionnements relationnel tout en mettant à l'écart les vestiges historiques.

Notre préoccupation serait alors d'adopter une nouvelle stratégie de composition et de recomposition urbaine afin d'avoir un tout cohérent et homogène. En outre,

- Comment peut-on réunir la ville avec son potentiel naturel et réconcilier le nouveau avec l'ancien ?

- Comment valoriser le site archéologique et le mettre en valeur pour en faire un centre d'intérêt pour la ville dans une requalification urbaine alliant patrimoine et autres ressources (naturelles, urbaines,...) ?

Problématique spécifique

La ville de Tizirt à l'instar des autres villes historiques algériennes est la somme de l'ensemble de ses entités urbaines, dont le parc archéologique, mais c'est aussi l'interconnexion entre elles. Sa constitution comme un écosystème à part entière, envisage la valorisation de son patrimoine archéologique d'une manière intégrée et globale, en relation avec le reste de ses composantes urbaines et paysagères. Ceci afin d'éviter la formation de « ghettos archéologiques »¹, entité isolée statique dans une ville dynamique.

¹ Corps étrangers qui s'implante dans la ville sans s'articuler avec la structure urbaine de cette dernière TELLER et LEFERT (2005).

Chapitre introductif

A cet atout historique et culturel exceptionnel de la ville de Tizirt s'ajoute la beauté de ses paysages d'éléments naturels, le plus célèbre est l'îlot ayant attribué son nom à la ville.

Malheureusement ce potentiel patrimonial archéologique est menacé et sa situation de péril malgré sa classification non interpelle à plus d'un titre pour sa préservation et sa valorisation.

Par ailleurs Tizirt est renommée pour ce savoir-faire traditionnel celui-ci a la mer : la pêche, ainsi son cadre naturel maritime et montagneux vers le Sud. Ceci lui procure des espaces de récréation, de randonnées et de découvertes.

C'est à ce titre que la ville de Tizirt est très fréquentée par les touristes notamment durant la saison estivale, ou elle souffre à la fois d'absence de structure d'accueil et de manque d'espace publics et d'animation a même de répondre à cette vocation et un dynamique urbaine pendant toute l'année.

- Comment peut-on assurer la dynamique et la cohérence urbaine de la ville de Tizirt en s'appuyant sur ses ressources patrimoniales naturelles et culturelles ?

- Comment garantir son animation même en dehors de la saison estivale ?

- Quelle intervention architecturale serait à même de reconnaître et valoriser le patrimoine archéologique et intégrer le potentiel naturel de Tizirt ? Et de redynamiser le centre ancien pour évacuer les préoccupations urbaines ?

Hypothèses

Pour tenter de répondre aux problématiques présentées précédemment nous tentons de poser les hypothèses suivantes :

- L'élaboration d'un support théorique relatif au patrimoine archéologique et la requalification urbaine basé sur le potentiel inhérent au site d'intervention permettrait la conception d'un projet urbain cohérent pouvant assurer une interconnexion entre les entités urbaines et leur fonctionnement.

- Contrôler la croissance urbaine et assurer une fluidité urbaine avec la composition des percés vers la mer, entre les entités et la multiplication des parcours (archéologique, touristique, culturel...)

- Concevoir un projet architectural dédié à l'art et à la culture serait à même d'intégrer les vestiges archéologique dans la dynamique urbaine, et de revitaliser et de garantir l'animation de ces derniers tout en faisant du site archéologique un espaces charnière entre les différentes entités de la ville.

Objectifs

-Sauvegarder et préserver le site archéologique de TIGZIRT par l'établissement d'un secteur sauvegardé.

-Récréer le lien entre les différentes entités de la ville de TIGZIRT.

-Eduquer et sensibiliser les populations locales quant aux valeurs du site.

-Faire participer le site archéologique dans les dynamiques urbaines par le biais d'un projet architectural alliant à la fois préservation du patrimoine et ouverture du site sur la ville.

Méthodologie de travail

Le processus d'intervention sur le site et l'évolution du projet se fait suivant en faisant appel à deux approches principales ; l'une théorique basée essentiellement sur des recherches bibliographiques et documentaire sur le thème. La seconde partie est pratique portant sur le contexte d'intervention. Elle repose sur la consultation des différents organismes et les déplacements sur site.

Chapitre introductif

Structure du travail

Notre projet est réparti en quatre chapitres, dont le chapitre introductif qui permet de synthétiser les problématiques liées à notre contexte d'intervention.

En outre les autres chapitres seront composés comme suit :

Chapitre I : assise théorique

Il s'agit d'un ensemble de données théoriques liées à notre approche patrimoniale, à la notion générale dans sa diversité, aussi que notre position vis-à-vis de cette patrimoniale relative aux actions et interventions urbaines à même de requalifier l'espace urbain sur le centre ancien et tous les éléments le constituant (bâti et non bâti)

Chapitre II : approche contextuelle

Ce chapitre est consacré à une lecture exhaustive dans toutes les dimensions fonctionnelle, structurelle de Tigzirt. La structure historique qui nous renseigne sur les mutations qu'a subies notre contexte et l'essentiel des référents patrimoniaux l'ayant marqué et ayant été engendrés ainsi que le mode de production urbain et architectural pouvant nous aider dans notre intervention de requalification.

Chapitre III : approche architecturale

La phase de projet architecturale serait la partie d'intervention sur la parcelle choisie au suite à une proposition urbaine de requalification synthétisée du chapitre II. Il s'agit d'une conception architecturale résultante d'un ensemble de concepts tirés de chaque étape du travail.

Chapitre I : Approche thématique

Introduction

La notion du patrimoine d'abord cantonnée à la conservation de monuments et d'objets mobiliers, a considérablement évolué ces dernières années et continue de s'étendre. Elle s'étend au patrimoine archéologique, Industriel, urbain, rural, maritime... Les critères de sélection ne se font plus seulement d'un point de vue esthétique, mais aussi des valeurs culturelles, historiques, d'usage... Tout ce qui témoigne du passé permet de comprendre le présent mérite d'être protégé, conservé, enrichi et transmis aux générations futures.

Les centres anciens sont des sites qui recèlent diverses ressources patrimoniales pouvant regrouper l'ensemble des catégories patrimoniales (architecturales, archéologiques, industriel, ferroviaires, ...) Ainsi que l'ensemble des espaces publics à caractère naturel ou minéral. Ces derniers peuvent constituer de véritables objets patrimoniaux très significatifs. Pour assurer la pérennité de ces centres urbains traditionnelles et reconquérir les espaces en dégradation, perte d'usage ou d'intégrité, des opérations de renouvellement et de requalification sont alors menées pour les redynamiser. Des interventions nécessaires à la recherche d'un meilleur cadre de vie et une amélioration qualitative des espaces. Celles-ci pouvant aussi bien concerner les édifices, les espaces publics et les friches portuaires.

1) Patrimoine, notion et généralités

1.1 Définition

-Le patrimoine constitue l'ensemble des richesses du monde naturel, culturel et historique héritées du passé et transmis à une collectivité qui doit le préserver pour les générations futures.²

-Selon le Larousse, le patrimoine est un « bien commun d'une collectivité », d'un groupe humain, de l'humanité, considéré comme un héritage transmis par les ancêtres.

-Selon l'UNESCO, Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir.

1.2 Pluralité patrimoniale

1.2.1 Le patrimoine naturel (Les sites naturels)

Tous ce qui fait la richesse et la diversité de la nature constituent le patrimoine naturel : il est formé par les ressources naturelles comme l'air et l'eau et par toutes les formes de la vie animales et végétales présentes dans la nature, il comprend aussi les montagnes, les océans, les mers et les fleuves, et les déserts, les cascades....

Il est constitué de plusieurs catégories qui se résument comme suit :

-Les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique.

-Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.



Figure 1 : Vue sur cap carbon, Bejaïa
Source : ina.fr

² Fiche enseignant : « la notion de patrimoine », service pédagogique château Guillaume le conquérant.

-Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

1.2.2 Le patrimoine culturel

Il est défini comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique ou historique.

1.2.2.1 Patrimoine culturel immatériel

On entend par «patrimoine culturel immatériel» les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine »³.



Figure 3 : la corrida espagnole
Source : rfi.fr



Figure 2 : danse derviche turque
Source : <http://my.pictomos.com>

1.2.2.2 Patrimoine culturel bâti

Le patrimoine culturel bâti peut être constitué en plusieurs catégories qui peuvent être classifiées comme suit ce qui suit :

a) Patrimoine architectural

C'est toute l'architecture populaire et vernaculaire, ainsi que l'architecture des ensembles ruraux, il se caractérise essentiellement par des monuments (toutes création isolée ou groupée qui porte témoignage d'une civilisation particulière ou d'un événement historique).



Figure 4 : Maqam Echahid, Alger

³ Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003 UNESCO

b) Patrimoine urbain

La notion du patrimoine urbain est une notion récente et sa prise de conscience dans l'opinion publique est actuellement très faible, il comprend les tissus, les villes et des ensembles préindustriels hérités des siècles précédents.

C'est tous les groupements de constructions constituant une agglomération qui de par son unité et son homogénéité et par son unité architecturale et esthétique ; présente par elle-même un intérêt historique, archéologique ou artistique. (Dictionnaire d'urbanisme et d'aménagement).

La notion du patrimoine urbain comprend « *tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels et du XIX^{ème} siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés* ».

Le patrimoine urbain peut alors comporter :

Le patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème}

Le patrimoine colonial du XIX^{ème} siècle en présente une valeur culturelle considérable, il témoigne d'un échange d'influences qui présente un type de construction marquant une période significative de l'histoire du pays.

Actuellement l'état de vétusté et de dégradation avancée menaçant cet héritage en péril rend indispensable la mise en place des politiques et des actions pour la sauvegarde et la protection de ce bien patrimonial, par la société et les autorités.

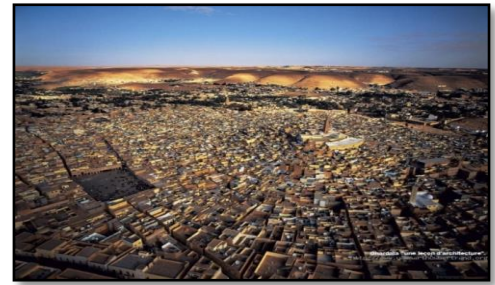


Figure 5 : Ghardaïa (Algérie)
Source : wikipedia.org



Figure 7 : bâti colonial Alger
Source : www.tsa-algerie.com/



Figure 6 : bâti colonial dégradé
Source : www.tsa-algerie.com/

« *En Algérie, la production architecturale et urbaine des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles issue de la présence française dans le pays, constitue un exemple édifiant. La conception patrimoniale rapportée à un espace architectural importé, voir imposé tel que le cas de l'héritage colonial, suppose un effort d'acceptation et d'appropriation que seule la dimension temporelle peut en permettre l'accès. Les questions qu'elle soulève renvoient indéniablement aux concepts de sens et de reconnaissance et par voie de conséquence au rapport de dissonance qui les fondent. On peut donc, à juste titre affirmer*

qu'en Algérie la notion de patrimoine architectural et urbain associé au XIXème et XXème siècles, complexe et ambigu, est fortement problématique ».⁴

Le noyau historique

C'est le plus répondu occupant une position plus au moins centrale dans une agglomération ancienne plus au moins vaste, il se présente sous forme d'un tissu ancien de construction de hauteurs similaires dominées par des éléments plus élevés.

Cependant sa définition peut varier selon les cités et les pays. Par exemple, dans les villes médiévales, le centre historique est celui compris généralement à l'intérieur du périmètre des anciennes murailles.



Figure 8 : Avila (Espagne)
Source : rfi.fr

L'ensemble fortifié

L'installation sur des hauteurs et la construction des⁵ enceintes fortifiées furent pour des raisons de sécurité militaire et défensive contre les éventuelles attaques des ennemis. Le contexte dans lesquels s'inscrivent ses constructions font d'elles un patrimoine urbain d'une grande valeur.



Figure 9 : Ghardaïa (Algérie)
Source : <https://en.wikipedia.org>

L'ensemble à caractère religieux

Très nombreux, sont les ensemble historiques qui témoignent de l'importance accordée par les civilisations à la fonction religieuse.

L'ensemble rural, village

Expression d'un système socio-économique, ils traduisent aussi une volonté de défense. Le cadre naturel est un élément primordial et indissociable à l'harmonie de l'ensemble.

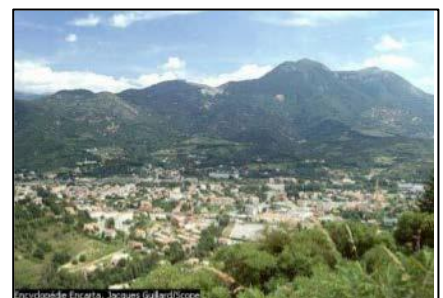


Figure 10 : haute Provence(France)
Source : <https://en.wikipedia.org>

c) Le patrimoine historique

Il est constitué de tout ce qui apporte un témoignage sur l'histoire d'un lieu ou d'un peuple. Chaque pays, chaque région, chaque groupe national ou ethnique à travers le monde possède donc un patrimoine historique qui lui y est propre. Ex : Ville antique de Leptis Magna (en Libye), les casbahs, les villes romaines.

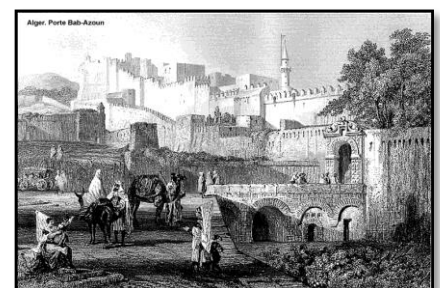


Figure 11 : Casbah d'Alger

⁴ Aiche B, Cherbi F, Oubouzar L, Patrimoine architectural et urbain des XIXème et XXème siècles en Algérie Département d'architecture. UMMTO, P2

d) Le patrimoine archéologique

Le patrimoine archéologique fait partie des biens culturels immobiliers, il inclut « *les espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse et artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. Il s'agit notamment, des sites archéologiques, y compris les réserves archéologiques et les parcs culturels* ». ⁶

d.1. La législation Algérienne en matière de protection des sites archéologiques

« *La politique patrimoniale Algérienne en matière de préservation des sites archéologiques est marquée par trois grandes périodes* » ⁷.

- La période de 1830-1940

Les premières années de l'occupation française sont caractérisées par l'absence d'une vraie politique de gestion des sites archéologiques. La vision de la politique était vague et les ressources du pays étaient encore ignorées, entraînant ainsi une incertitude quant aux moyens à employer ⁸

- La période entre 1942-1962 ; la loi de Carcopino

Mis en place, le 27 septembre 1941 en France, la loi porte sur la réglementation des fouilles archéologiques terrestres. Les grands titres de cette loi portent sur : ⁹

- La surveillance des fouilles par l'Etat
- L'exécution de fouilles par l'Etat
- Les découvertes fortuites
- Les dispositions diverses et sanctions

- La période post indépendance (après 1962)

Elle est marquée par deux principales dispositions, l'ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels et la loi 98-04. ¹⁰

d.2. Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

C'est un plan de protection mis en place par André Malraux en 1962 dont le but principal est de valoriser les éléments historiques. « *Le PSMV définit les éléments patrimoniaux à préserver et les conditions d'évolution des secteurs ou immeubles non patrimoniaux. C'est aussi le seul document d'urbanisme qui permet de protéger l'intérieur des immeubles.* » ¹¹

d.3. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur des sites archéologiques (PSMVSA)

Le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques, est une étude qui comporte deux volets principaux

⁶ Article 28 de la Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

⁷ Delestre X, *Introduction à l'archéologie*, éd. Direction de la publication universitaire de Guelma, 2009, p 15

⁸ Oulebsir N, 2004, *les usages du patrimoine*, Fondation de la Maison des sciences de l'homme, Paris, P. 25.

⁹ <http://www.archeodroit.net/Textes/Terrain/loi1941.html>

¹⁰ Analyse de la législation patrimoniale Algérienne, Rafik Aribi. Ecole Polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Algérie

¹¹ <http://www.nanteslaloireetnous.fr/le-journal-du-debat/la-revision-du-psmv-le-coeur-de-nantes-demain>

- Un volet réglementaire : avec l'élaboration d'un plan de protection et de Mise en valeur.
 - Un volet technique : avec l'élaboration d'un plan d'action pour l'aménagement des sites.
- Au préalable, une phase de cette étude est consacrée à l'état des lieux et au diagnostic du site.

d.4. Le Conseil international des monuments et des sites ou (ICOMOS)

Il s'agit d'une association mondiale de professionnel qui se consacre à la conservation et à la protection des monuments, des ensembles et des sites du patrimoine culturel. Il a été créé, en 1965, à Varsovie et à Cracovie (Pologne) après l'élaboration de la charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, dite Charte de Venise en 1964. Cette charte internationale, adoptée par le deuxième Congrès international des Architectes et Techniciens des monuments historiques, à Venise, constitue son texte fondateur et demeure le texte de référence pour régir la pratique de la conservation et de la restauration dans un cadre institutionnel internationale.¹²

1.3 Les espaces publics comme patrimoine urbain

*« L'espace public est un lieu de hasard et de rencontres qui fonde la richesse de la ville. C'est dans les espaces publics que resurgit le sujet. Chacun perçoit dans l'étrangeté de l'autre la garantie de sa propre singularité ».*¹³

1.3.1 Définition

*« L'espace public est la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage ».*¹⁴

1.3.2 Le rôle d'un espace public dans la ville

La fonction essentielle d'un espace public dans la ville est de répondre aux besoins des usagers

- **En tant que zone de détente :** les parcs publics, est-il besoin de le dire ? Ont plus qu'une simple fonction décorative. Générateurs d'oxygène, zones de jeux et de rencontres, ils sont par excellence les espaces de décontraction par opposition à la tension du milieu urbain.

- **En tant que point de repère :** *« étant d'une nature visiblement différente du tissu urbain qui les entoure, les esplanades et terrasses focalisent l'attention ».*¹⁵

Par ailleurs ces ont depuis toujours structuré nos villes et nos agglomérations, ils demeurent ainsi un héritage identitaire au même titre que le bâti avec lequel ils sont en rapport.

Ils constituent ainsi des éléments de permanence, un patrimoine qu'il faut préserver et mettre en valeur pour une meilleure requalification de ces parties urbaines.

1.3.3 Les places

« Les places s'affirment en tant que lieu de ralentissement, l'attention d'une personne en transit est restreinte, ici elle a l'occasion de changer de registre : la place est un lieu où la conscience trouve la possibilité de se dilater ».



¹² <http://www.icomos.org/fr/>

¹³ Thierry Paquot, *L'Espace public*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2009, 125 p.

¹⁴ Choay F., 1988, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Paris, 723 p.

¹⁵ Albert Rigaudière, « Penser et construire l'État dans la France du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) », Paris, Comité.

1.3.4 Les jardins publics

Le jardin public est un espace vert urbain, enclos à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel.

1.3.5 Les rues (boulevards)

La rue est un espace de circulation dans la ville qui dessert les logements et les lieux d'activité économique. Elle met en relation et structure les différents quartiers, s'inscrivant de ce fait dans un réseau de voies à l'échelle de la ville.

Le Boulevard est une voie généralement large (quatre voies de circulation ou plus) avec souvent des allées piétonnières sur ses bords.

2) La requalification et interventions urbaines

2.1 La requalification urbaine

Selon la charte de Lisbonne 1995 la requalification urbaine est définie comme « *ensemble des opérations réalisés sur des sites qui ne sont pas à usage d'habitation .ces opérations visent à proposer ces espaces à de nouvelles activité plus adaptées au contexte actuel* » c'est une appropriation des anciens espaces a des objectifs à l'échelle du quartier, c'est-à-dire les développer. Dans cette perspective, les volets culturels et historique patrimoniaux sont rechercher et revalorises pour les réutiliser dans ce projet. Elle fixe comme objectif une renaissance économique, sociale, et environnementale pour les structures historiques marginalisées ou mal intégrées dans le cadre de développement.

2.2 Les opérations de l'intervention urbaine

2.2.1 Réhabilitation urbaine

Cette action, assez récente dans le discours et la pratique urbanistique, a pour objectif l'intégration de secteurs urbains marginaux au reste de la ville, par des interventions aussi bien sur le cadre physique que sur le cadre social, de conflits et d'instabilité pour la collectivité.

2.2.2 Restructuration urbaine

La restructuration introduit une nouvelle configuration de l'entité, en la remodelant. Elle implique, de ce fait, un changement radical d'un espace urbain assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé que son cadre bâti. Elle s'applique à des entités qui présentent une destruction et un manque d'homogénéité évidentes au niveau du tracé ou du cadre bâti.

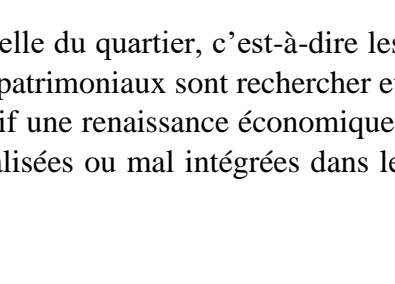
Figure 12 : place Stanislas paris
Source : fr.Wikipedia.org



Figure 13 : Jardin du Pharo à Marseille.



Figure 14 : La 24ème rue à New York (Etats-Unis).



2.2.3 Restauration urbaine

Rétablissement intégral, dans leurs matières et dans leurs formes, des dispositions architecturales ou des ornements abîmés ou détruits, dont il reste des traces indubitables d'authenticité.

La restauration doit servir à montrer de nouveaux aspects de la signification culturelle du bien. Elle est basée sur le principe du respect de l'ensemble des témoignages disponibles, qu'ils soient matériels, documentaires ou autres.¹⁶

Cependant il existe trois écoles :

- Ecole française
- Ecole anglaise
- Ecole italienne

<p>Ecole française Viollet Le Duc</p>	<p>Ecole anglaise Jean Ruskin</p>	<p>Ecole italienne Camillo Boito</p>
<p>Il prône la valeur didactique des monuments plus que leur « valeur d'ancienneté », il préconisait une restauration complète et solide, n'hésitant pas devant la reconstitution</p>	<p>« La restauration est la pire forme de destruction ». Elle est contraire au respect dû au travail humain et aux œuvres sacrées du passé.</p>	<p>Il a réalisé la synthèse des 02 positions de Viollet le Duc et Ruskin</p>

2.2.4 Rénovation urbaine

Elle consiste à raser un quartier ou un îlot, et à substituer un autre ensemble d'une conception presque toujours radicalement différente, réalisé sans référence au contexte existant.¹⁷

Elle est utilisée pour recréer un cadre bâti dégradé et inconfortable et améliorer les conditions de vie des usagers des quartiers

La rénovation désigne l'action de démolir un bâtiment pour en reconstruire un neuf.

2.2.5 Reconversion

C'est l'action de récupération de l'ancien bâti auquel on enlève son caractère, sa fonction. C'est affecter à un édifice, un nouvel emploi qui s'adapte à des conditions économiques techniques politiques nouvelles.¹⁸

La requalification urbaine tend à apporter une revalorisation urbaine, sociale et économique à travers des projets globaux de restructuration, réhabilitation...et des espaces publics et privés, la diversification de leurs fonctions urbaines, la reconquête DES FRICHES URBAINES.

¹⁶ La charte de Burra. Art. 19. Chapitre I Corpus Théorique 12

¹⁷ Renouvellement urbain : définitions origines enjeux- Rhône alpes.

¹⁸ Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace », Henri-jean Calsat, Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France, 1993.

2.3 Les friches

2.3.1 Définition et typologie

Il s'agit d'« Espace laissé à l'abandon, temporairement ou définitivement, à la suite de l'arrêt d'une activité agricole, portuaire, industrielle, de service, de transformation, de défense militaire, de stockage, de transport »¹⁹

Cette composante urbaine se décline en plusieurs catégories comme suit :

-Friche militaire.

« Elles correspondent à des espaces et bâtiments délaissés suite au départ de l'armée, ces friches peuvent représenter de grands espaces »

-Friche commerciales.

« Est souvent le produit de la fermeture de petit centre commercial de proximité qui ne génère plus assez de bénéfices pour se maintenir sur place »

-Friche industrielles.

« L'apparition de friche industrielles résulte de la mutation progressive des activités et de l'adaptation(ou de l'inadaptation) constante des territoires et des secteurs d'activités aux conditions sans cesse changeantes de la mondialisation »

-Friche urbaine.

« La friche urbaine est un espace délaissé par une activité humaine antérieure ayant eu un impact fort, attendant un réemploi hypothétique, situé en périphérie ou au cœur de l'urbain »

-Friches portuaires

Espace laissé à l'abandon, temporairement ou définitivement à la suite de l'arrêt de l'activité, sous utilisé ou activité à délocaliser (le port)...

Exemple de mise en valeur de site archéologique (le cas de Carthage)

Carthage, la place du site archéologique dans le grand Tunis

Le site de Carthage-Sidi Bou Saïd était classé le 7 octobre 1985 comme parc national. Il s'étend sur le territoire de quatre communes, Carthage, La Goulette, La Marsa, Sidi Bou Saïd, et couvre un périmètre de plus de 600 hectares. La mobilisation de l'UNESCO a eu un impact décisif sur la gestion de ce site, en impulsant la préservation du patrimoine archéologique face à l'urbanisation croissante, tout en identifiant les moyens de sa mise en valeur.

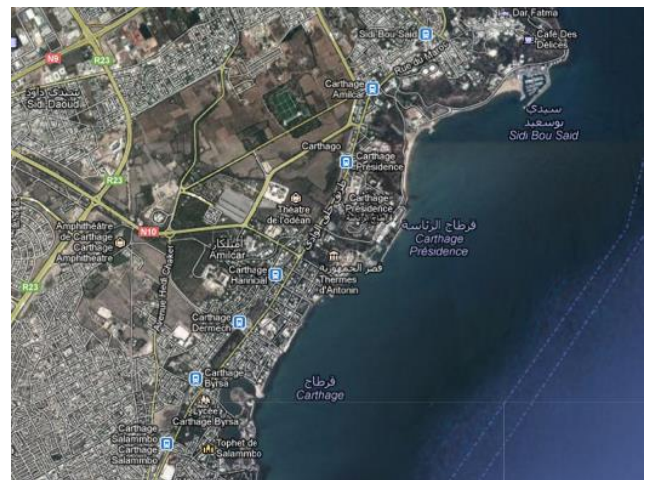


Figure 15 : plan de situation du site archéologique de Carthage
Source : Google earth

¹⁹ Arnauld NOURY, Droits et politiques du renouvellement urbain (2004).

Les menaces qui pèsent sur les sites archéologiques de Carthage²⁰

- L'urbanisation à Carthage est un obstacle à l'exhumation des vestiges et une menace à l'intégrité du site.
- L'habitat informel sont une menace de destruction des vestiges
- La zone non aedificandi est devenue un terrain vague, grignoté par le logement informel.
- Le tourisme anarchique et logements de luxes construits aux abords du site.
- Un site peu lisible à l'exemple de l'amphithéâtre, situé au milieu d'une pinède, et non indiqué.
- La mosquée EL ABIDIN inaugurée en 2003, en contrebas des ruines de la basilique DAMOUS circulaire et le théâtre. Elle se trouve sur le tracé de l'ancienne voie romaine reliant Carthage à Ain Zaghouan, ou Carthage s'approvisionnait en eau.



Figure 17 : La mosquée EL ABIDIN
Source : H Khedira, J Molho, 2010.



Figure 16 : Les logements à appartements de luxe
Source : H Khedira, J Molho, 2010. Op.



Figure 18 : Evolution rapide de l'urbanisation de la côte nord, au début du 20^e
Source : H Khedira, J Molho, 2010. Op Cit.



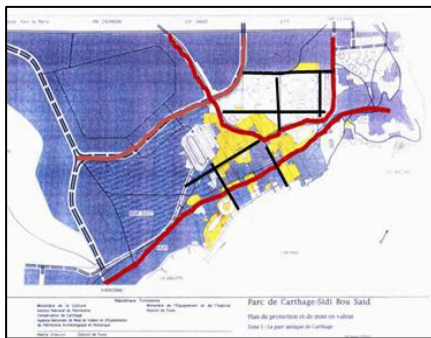
Figure 19 : L'amphithéâtre
Source : H Khedira, J Molho, 2010. Op Cit

C'est dans une optique de revalorisation du site archéologique que plusieurs projets ont été proposés au même site en 1995, cependant la mise en œuvre du projet est remise à plus tard en raison d'un manque de financement²¹

²⁰ LESAGE D, Mai 1995, *étude de perfectibilité pour la création du parc national de Carthage SIDI BOU SAID*. UNESCO. Centre de patrimoine mondial. P. 23.

²¹ H Khedira, J Molho, 2010, *Carthage la place de site archéologique dans la grande Tunis*

Realisations sur le site et leurs objectifs²²



— Les voies principales
— Les voies secondaires

Figure 20 : La carte du parc antique
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit



Figure 21 : Le plan du parc sportif
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

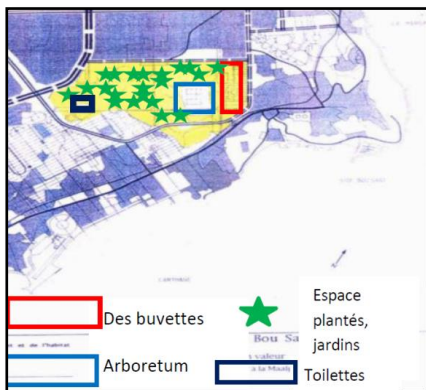


Figure 22 : Le parc champêtre
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

1- visualiser les sites et les tracés et rendre les visiteurs conscients.

La mise à jour des principaux axes de voiries reliant les monuments, qui rendra lisible la ville antique.

2-Le parc des sports au cirque hippodrome d'une superficie de 34ha. Le préalable à l'aménagement de ce parc est le relogement des habitants installé dans le site.

-Objectif : Création d'un futur parc sportif et de loisir de Yasmina

-visualiser l'hippodrome et proposer des aménagements et équipements sportifs.

-Restitution des voies romaine, restauration des vestiges éventuels

3- Le parc Magon, parc champêtre, d'une superficie de 155ha. Il se situe dans la zone rurale de Carthage, en dehors des murailles, quadrillé par les voies de la ceinturassions agraire (700m de côté).

-Objectifs :

-visualiser le paysage antique

-L'aménagement des espaces plantés, arboretum, jardins historiques et privés pour la concession des équipements, accueil, buvette, toilettes, etc.

²² UNESCO. Centre de patrimoine mondial, *étude de perfectibilité pour la création d'un parc national de Carthage SIDI BOU SAIDE*, DENISE LESAGE, mai 1995, p22

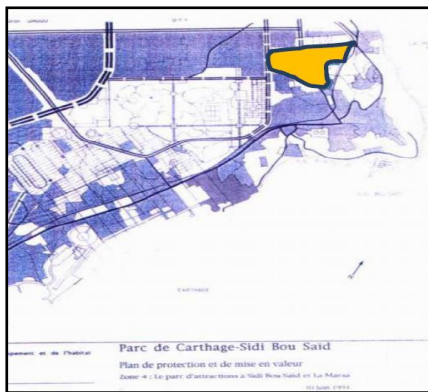


Figure 23 : Le parc d'attraction
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

4-Parc d'attraction à Sidi Bou Saïd avec une superficie de 19 ha. Installé sur les anciens vergers de l'archevêché, au pied de la colline de Sidi Bou Saïd, il est occupé actuellement par diverses activités agricoles et par des plantations forestières.

- Objectifs : reconstituer un paysage forestier.

-Un plan d'aménagement détaillé visant à augmenter les plantations tout en admettant des implantations telles que la reconstitution d'une séquence de la Carthage romaine. Proposer un type d'équipements de loisirs « culturel ».

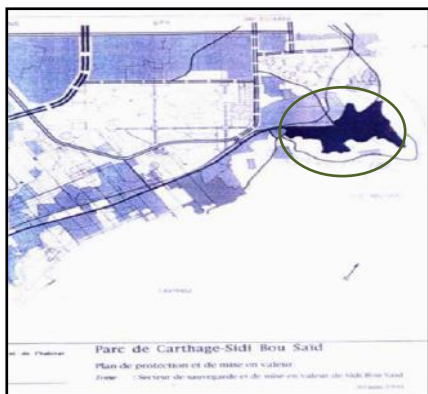


Figure 24 : La carte du village de Sidi
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

5- Village de Sidi Bou Saïd- Superficie30 ha

-Objectifs : fixer les conditions de la sauvegarde du village.

-Le plan de sauvegarde et de mise en valeur définit parcelle par parcelle ce qui est à conserver, ce qu'il faut démolir et ce qui peut être modifié.

Le stationnement des cars, des véhicules et même l'engorgement des piétons était également étudié.



- L'aménagement de quai
- L'aménagement d'une plage de sable

Figure 25 : Le littoral de SIDI BOU SAÏD
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

6- Le littoral de Sidi Bou Saïd et de Carthage. Le long des falaises de Sidi Bou Saïd, il s'agit de protéger contre l'érosion marine et de permettre un passage à pied vers la MARSJA.

-Objectifs Protéger la falaise de Sidi Bou Saïd côté La MARSJA

-Entre la pointe de Sidi Bou Saïd et le Palais Présidentiel, il s'agit de reconstituer une plage de sable, entre le palais présidentiel et les ports puniques, il s'agit de reconstituer le quai délimitant la ville.

Les actions du projet



Figure 26 : Le littoral de SIDI BOU SAID
 Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

Conclusion

Cette étude d'exemple de mise en valeur de site archéologique de Carthage dans ce chapitre consacré aux fondements théoriques a été utile dans la mesure où elle nous a permis de comprendre et déduire les principales interventions proposées sur ce site. Bien que le projet n'ait pas pu être réalisé pour cause de manque de financement, les différentes actions se résument en la restitution des espaces verts et de loisir, les voiries et la restitution du paysage antique dans le but de protéger le patrimoine archéologique et valoriser ces vestiges, assurer leur ouverture, et renforcer leur attractivité. Pour enfin constituer tout un ensemble harmonieux et faire revivre le prestige de la Carthage antique sans cependant toucher au vestige même qui représente un témoignage du passé.

Nous estimons que les actions proposées pour redynamiser le site de Carthage et les aménagements proposés peuvent être assimilés pour jouer le rôle de références conceptuelles à l'échelle urbaine et architecturale.

Chapitre II : Approche contextuelle

Introduction

« L'architecture doit être l'instrument d'une lecture critique du contexte. Elle a pour objectif de comprendre la ville afin d'identifier ces insuffisances et mettre des hypothèses et des recommandations susceptibles de rétablir l'équilibre car toute production architecturale ou urbaine ne peut être dissociée ou pensée indépendamment de son contexte »

Une bonne conception architecturale ne se fait pas indépendamment du contexte dans lequel elle est inscrite, d'où l'importance de ce chapitre et cette études qui ne permettra de relevés les potentialités et les lacunes du contexte de notre projet à savoir la ville de Tizirt.

La ville de Tizirt riche de son environnement et de son histoire, est aujourd'hui a l'instar des villes Algériennes confrontée à plusieurs problématiques, ceux-ci liés à une rupture entre les différentes entités (ville/mer, centre ancien/extensions contemporaines ...), une mauvaise prise en charge de son potentiel patrimonial culturel et naturel.

Donc ce chapitre nous permettra de définir ces problématiques afin d'essayer d'y répondre par des actions urbaines.

1) Choix du site

Notre choix c'est porté sur la ville de Tizirt comme cas d'étude grâce à ses richesses patrimoniales historiques culturelles et naturelles.

Petite ville touristique et balnéaire, Tizirt se caractérise par :

- Une identité spécifique.
- Confort visuel (généralisé par le paysage).
- Des attractions naturelles, culturelles et humaines.

2) Lecture des données physiques et morphologique de la ville de Tizirt

Tizirt est une ville côtière, historique et archéologique. Tizirt est un mot berbère dont l'origine ou la racine est « AWZIR » (au masculin) transformé en « TIGZIRT » (au féminin) et qui signifie « morceau de terre » pour désigner l'îlot, ce serait donc l'îlot qui a donné son nom à cette ville côtière, à la commune et à toute la daïra.



Figure 27 : vue depuis Tizirt
Source : algerie360.com

2.1 Situation de la ville

La ville de Tizirt se situe au nord de la wilaya de Tizi Ouzou, à 39 Km de cette dernière et à 130 Km à l'Est d'Alger. Tizirt englobe près de 45 Km² de surface avec une bonde côtière de 12Km et 11962 habitants (RGPH 2008) réparties sur une vingtaine de village.



Figure 28 : Tizirt à l'échelle nationale
Source : Google earth



Figure 30 : Tizirt à l'échelle régionale
Source : Google earth

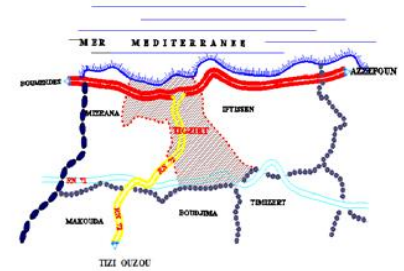


Figure 29 : Tizirt à l'échelle locale
Source : Google earth

2.2 –limites géographiques

Elle est limitée :

- Au nord : la mer Méditerranée
- A l'est : la commune d'Iflissen
- A l'ouest : la commune de Mizrana
- Au sud : les communes de Boudjima



Figure 31 : Carte des communes de Tizirt
Source : mémoire de fin d'études

2.3 Accessibilité

La ville de Tizirt jouie d'un réseau routier très important, elle est desservie par trois routes nationales, trois chemins de wilaya et plusieurs chemins communaux.

Ces infrastructures routières se résument comme suit :

- **La RN24** : c'est l'axe du littoral, elle prend naissance de « cinq maisons » dans la wilaya d'Alger, traverse la wilaya de Boumerdès tout en longeant et dessert les chefs-lieux de Tizirt et d'Azzefoun pour aboutir à Bejaïa. Elle se caractérise par un trafic très dense en raison estivale.

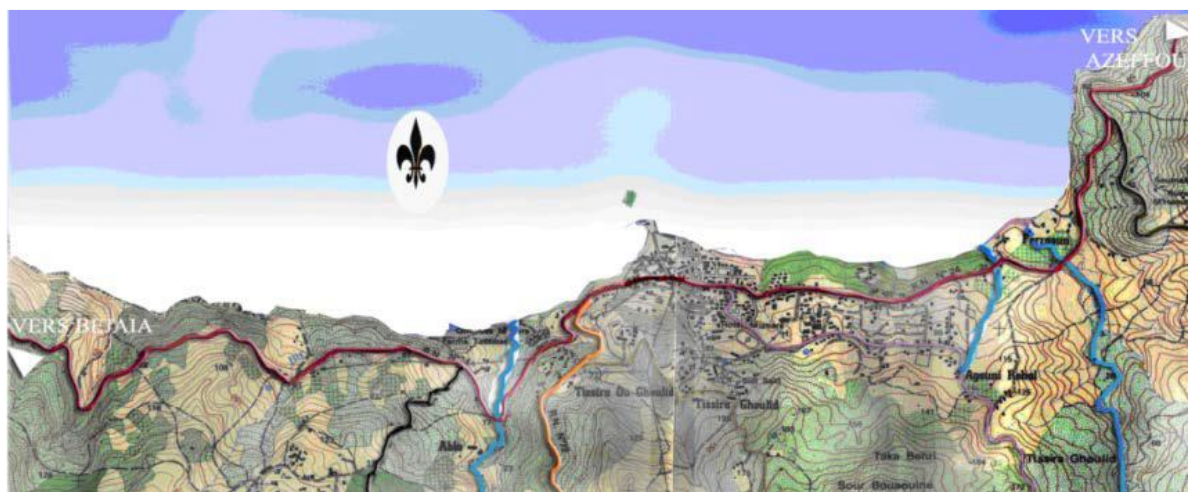


Figure 32 : Carte de Tizirt et ses accès
Source : mémoire de fin d'études La cité du patrimoine, une véritable passerelle entre l'histoire, la culture et la nature : cas de Tizirt

LEGENDE :			
	Route nationale 24		Chemin communal N1
	Route nationale 72		Chemin communal N2
	Oueds		

- **La RN72** : elle relie le chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou au chef-lieu de la daïra de Tizirt, passant par la commune de Makouda.
- **La RN71** : elle traverse la commune d'Iflissen sur 3 km au sud et assure la liaison vers les communes d'Aghribs et d'Azzefoun.

2.4 Les caractéristiques physiques de la daïra de Tizirt

Les caractéristiques physiques de la zone d'étude se présentent comme suit :

28) Le relief :

Le territoire de la daïra de Tizirt se longe sur une frange de 35km, mais les vallées plaines et les espaces plats sont très limités ; l'arrière-pays de cette zone se caractérise par un relief accidenté, dont l'altitude varie de 100 à 700m, qui est dans sa majorité couvert de forêts et de maquis arborés

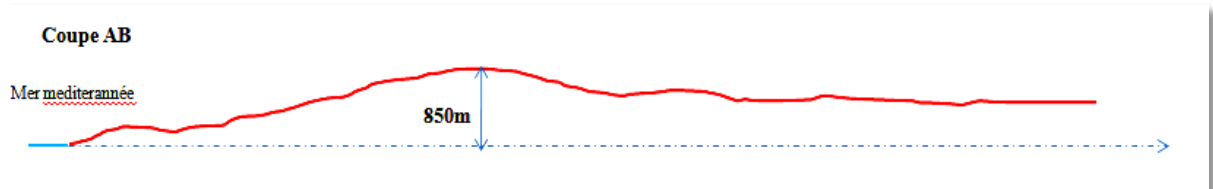
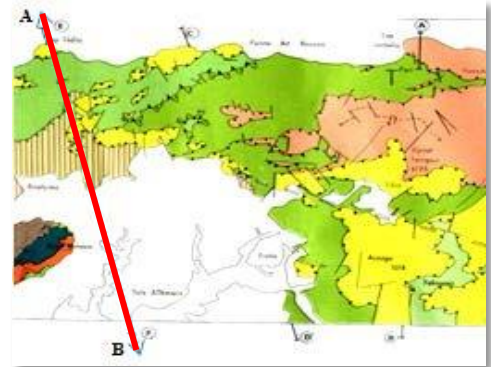


Figure 33 : Coupe sur Tizirt
Source : auteur

b) Le climat :

La daïra de Tizirt jouit d'un climat méditerranéen humide caractérisé par un hiver froid et humide et un été chaud et sec ; la présence de la mer et de la végétation contribue à l'adoucissement des températures moyennes qui sont de l'ordre de 21,11°C. Les pluies s'étalent du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, avec un maximum de précipitation au mois de décembre ; les précipitations annuelles peuvent atteindre les 952mm et l'humidité annuelle est de 69,66%.

c) La végétation :

La daïra de Tizirt est dotée d'un couvert végétal très important ; il est représenté dans la grande forêt de Mizrana et la forêt de Cheurfa dans la commune de Tizirt ; ce couvert végétal est composé principalement d'arbres de chêne-liège, de frêne et d'autres arbustes. L'olivier est moins développé que dans le reste de la wilaya et la culture du figuier reste limitée aux besoins domestiques.



Figure 34 : Carte forêts de Tizirt
Source : daïra de Tizirt

2.5 Données paysagères

Le paysage maritime (Les plages et les îlots)

La bande côtière littorale de TIGZIRT offre un paysage naturel spectaculaire ponctué par des plages sablonneuses et orné par des îlots.



Figure 35 : Vue sur Tizirt
Source : algerie360.com

Les forêts :

La ville est dotée d'un couvert végétal très important qui est représenté dans des forêts d'ABERRANE, la forêt de MIZRANA, ce couvert végétal est composé d'arbre de chêne, liège, de frênes, eucalyptus et d'autres arbustes.



Figure 36 : Forêt de Mizrana
Source : auteur

3) Lecture analytique et diagnostique

3.1 Lecture historique

De par sa position stratégique, la ville de Tizirt fut un site de choix pour plusieurs civilisations à travers le temps à savoir phéniciens, byzantins, romains et française.

Chaque civilisation a eu sa propre perception de la ville et le bâti en conséquence, ces périodes ont été marquées par des actions urbanistiques que nous tenterons de résumer ci-dessous.

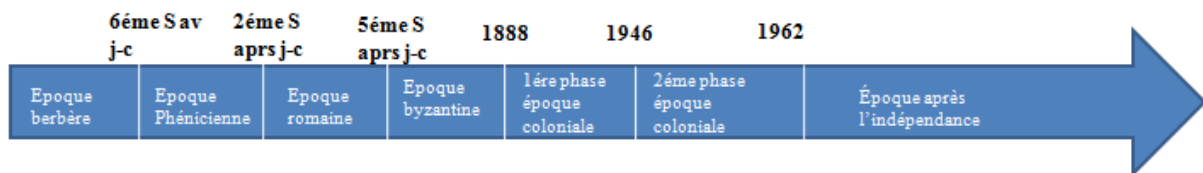


Figure 37 : Chronologie des civilisations ayant occupées Tizirt

Source : mémoire de fin d'études La cité du patrimoine, une véritable passerelle entre l'histoire, la culture et la nature : cas de Tizirt

3.1.1 Epoque berbère (VI siècle av. J.C)

Aucun témoignage physique qui subsiste de cette époque Mais il est évident qu'un village Autochtone se trouvait sur les collines dominantes) l'actuelle ville de Tizirt ce qui constituait en plus des potentialités qu'offre le site une raison suffisante à l'implantation des phéniciens par la suite. Taksebt (2Km de Tizirt).

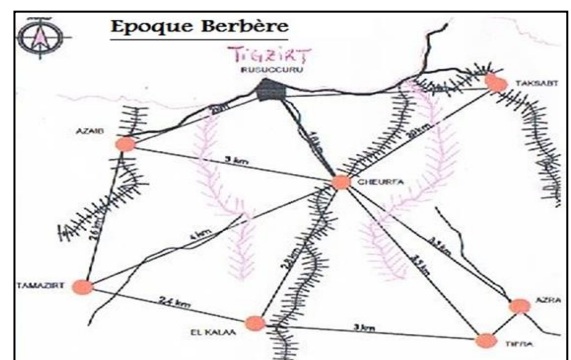


Figure 38 : Tizirt à l'époque berbère
Source : mémoire de fin d'études. Op cit

3.1.2 Epoque phénicienne (RUSUCURUS) (VI av J.C au II siècle AP. J.C)

a-Faits Historique

L'installation phénicienne a Tizirt suite aux découverte de ses potentialités (morphologie, l'ilot détaché près des rivages ou des comptoirs avancé ainsi pour des conditions de navigations antiques)

b-Faits urbains

- 28- édification d'un comptoir (isthme) (Détruit par les Byzantin)
- 2- la fondation des comptoirs d'échange commerciaux
- 3- la construction d'un sanctuaire de saturne.

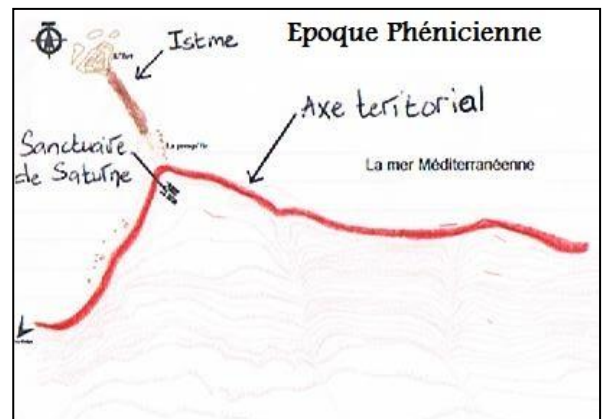


Figure 39 : Tizirt à l'époque phénicienne
Source : mémoire de fin d'études Op cit

3.1.3 Epoque romaine (Rusuccuru ou Iomnium) (II au siècle V AP. J.C)

a-Faits Historiques

Choix de Tizirt comme par rapport

- à ses potentialités et à la préexistence de l'installation Berbère et phénicienne
- sa situation littoral entre Cherchell et Skikda et à mi-chemin entre Dellys et Azefoun

b-faits urbains

- 28- le rempart percé par trois portes
- 2- les deux axes : le Cardo (nord-sud) Actuel Boulevard de la marine le Documanus (est –oust) actuel Boulevard des remparts
- 3- Edifices : basilique, le temple (en ruine), le forum (intersection des deux axes)

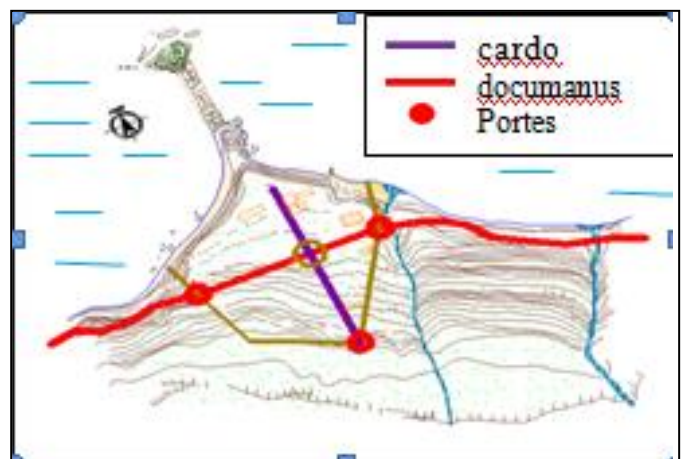


Figure 40 : Tizirt à l'époque romaine
Source : mémoire de fin d'études Op cit

3.1.4 Epoque Byzantine (V siècle à 1888)

a-Faits historiques

- Destruction des remparts romain par les byzantin
- Occupation de 2/3 de la surface de la Cité Romaine

b-faits urbains

- Création d'un nouveau rempart
- déplacement des deux axes
- nouveau forum byzantin
- création de 3 portes byzantines

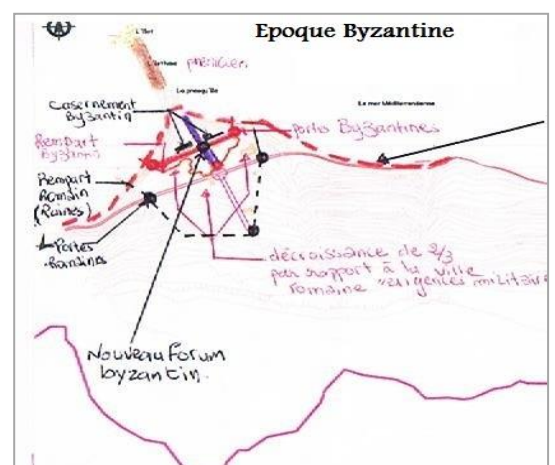


Figure 41 : Tizirt à l'époque byzantine
Source : mémoire de fin d'études Op cit

3.1.5 Epoque coloniale (1888 à 1962)

Première période (1888-1946)

a-Faits Historique

La découverte de Tizirt par les français est parvenue par des après les fouilles sur les sites antiques, qui ont duré jusqu'au 1881, qui vont aboutir à la fondation du premier village coloniale en 1888.

b-faits urbains

28- élaboration du premier plan cadastral en 1888.

2- le Zoning (Zone Urbaine, Zone préurbaine et Zone Agricole).

3- Edification du premier village coloniale en 1888.

4- Aménagement des portes Byzantine comme Jardins (E & O).

5- le Documanus devient Boulevard des Ruines et le Cardo, Boulevard des remparts.

6- Equipement : Mairie – Ecole – Grand Hôtel – Eglise.

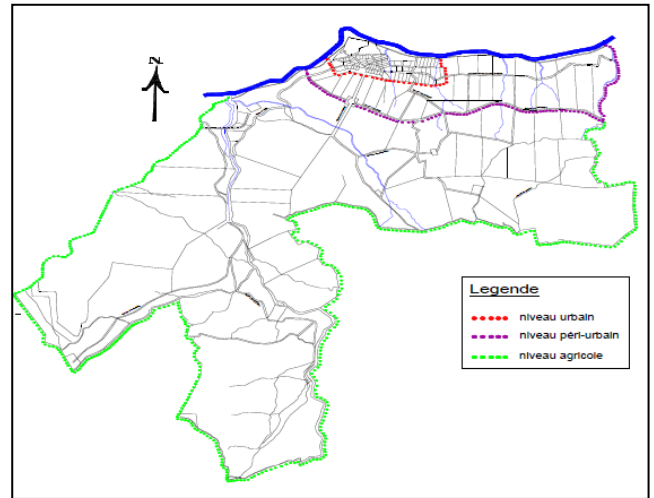


Figure 42 : Tizirt à l'époque coloniale
Source : mémoire de fin d'études Op cit

Seconde période (1946-1962)

a-Faits Historique

Saturation de la première entité Extension vers l'Est en franchissant la limite naturelle.

b-faits urbains

- Nouveau village colonial à l'Est.

- Le Talweg devient l'articulation entre les deux entités.

- Edification de plusieurs constructions (hôpitaux, habitations, ...).



Figure 43 : Vue sur Tizirt à l'époque coloniale
Source : ina.fr

3.1.6 Epoque après l'indépendance (1962 a aujourd'hui)

a. Programme spéciaux 1962-1971 –

-Rupture avec la production coloniale de trame Orthogonale : morphologique, structurelle et fonctionnelle opérée au niveau de la ville

-Extension de la ville vers le sud a la présence d'un rupture naturel(le Oued) portée par le chemin communal allant vers Cheurfa et Tifra, pour répondre à une demande accrue de logement et d'équipements (école, maison de jeunes....) sans aucun tracé ordonnateur.

-L'apparition de la cité de recasement (La cité de recasement est réalisée en 1961, c'est la première rupture morphologique, réservée uniquement aux logements individuels). Et le CEM actuel lycée « Ben Salah ».

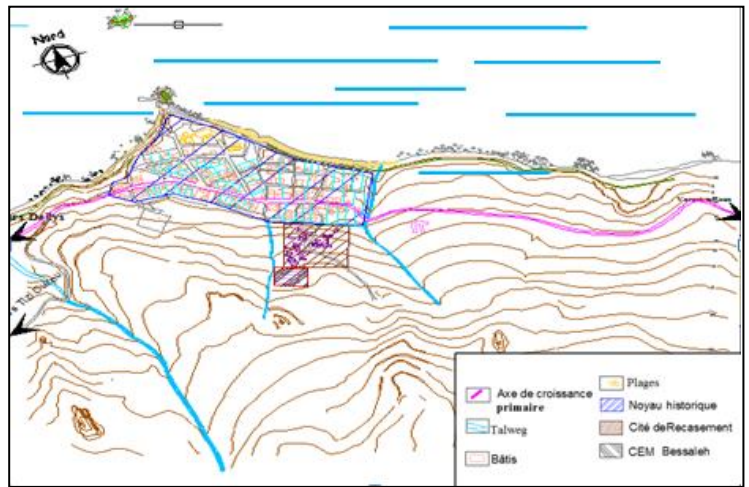


Figure 44 : Tizirt après l'indépendance
Source : mémoire de fin d'études Op cit

b. Plan d'aménagement et d'embellissement pour le développement touristique

(P.A.E.D.T) 1971-1977 :

Plan destiné aux zones côtières et de montagne (zone touristiques). A pour objectif la détermination de la vocation touristique de la ville avec réalisation de l'Hôtel Mizrana et les bungalows l'Sud- Est de la ville, L'extension étendue dans ce côté qui dépasse le Oued mais toujours en rupture avec la mer et la ville (centre ancien) parce qu'elle est frappée d'une autre servitude (la zone de glissement).



Figure 45 : Tizirt après l'indépendance (PAEDT)
Source : mémoire de fin d'études Op cit

c. avènement du Plan d'urbanisme directeur(PUD) 1977-1994 :

- Une stratégie de développement de la ville sur un périmètre déterminé à long terme
- Production d'un cadre bâti en zoning traduisant des zones pour équipements, d'autres pour l'habitation(ZHUN)...etc.
- Occupation irrationnelle des sites périphériques.
- Absence de relation entre la périphérie et le centre ancien et de hiérarchie et de structuration logique dans le tracé de la voirie
- Absence de réflexion d'ensemble de la ville ce qui a engendré un paysage urbain sans harmonie, ni cohérence Rupture totale avec les éléments naturels (mer, couvert végétal)

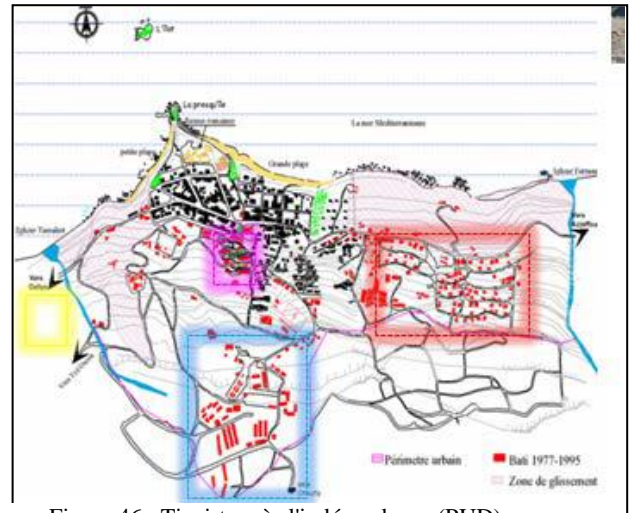


Figure 46 : Tizirt après l'indépendance (PUD)
Source : mémoire de fin d'études Op cit

d. Avènement du PDAU (plan directeur....) 1995-2000

La ville de Tizirt s'est vue doté d'un PDAU approuvé en 1995, dans le but de gérer l'existant et les futures croissances urbaines de la ville, et les carences en programmation d'équipement et infrastructures.

Parmi les actions prévues nous pouvons citer :

- Fixer des limites claires à la ville, pour arrêter ces croissances effrénées
- Restructuration des différents réseaux(le réseau viaire en renforçant l'armature urbaine, élargissement des RN, le réseau d'assainissement, l'eau potable...)
- Garder le contact visuel et fonctionnel avec la mer,
- Prise en charge des zones sujettes à des risques ;
- renforcement de la trame d'équipements
- Démolition de l'habitat vétuste qui est situé sur le passage.

rénovation urbaine consiste en une intervention profonde sur le tissu urbain au niveau de l'entité ancienne

- réhabilitation d'immeuble et de site à caractère patrimoniale très important au bien singulier.

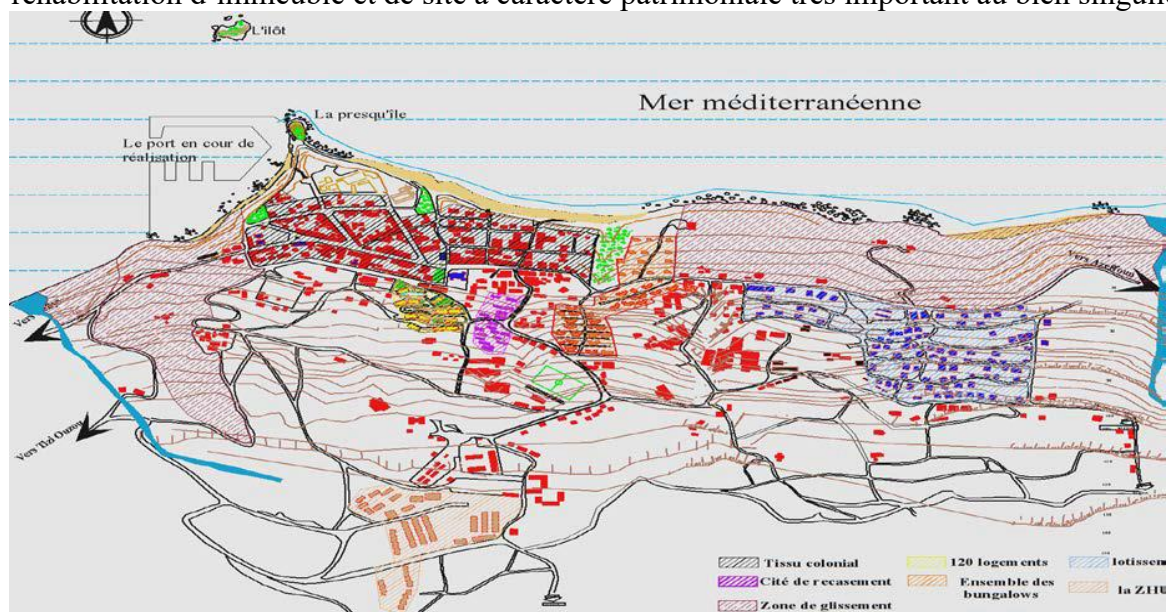


Figure 47 : Tizirt après l'indépendance (PDAU)
Source : mémoire de fin d'études Op cit

Synthèse

A travers la lecture de l’histoire de Tizirt, nous avons pu relever que sa croissance intense pendant des siècles et presque deux milles ans environ, s’est faite d’une manière intramuros, superposée sur le site historique. Pendant les dernières décennies la ville a connu une explosion démographiquement, et dans un souci de prise en charge de cette population, elle a connu un large étalement en lotissement et ZHUN qui a induit a :

- Une rupture morphologique entre les différents tissus.
- Absence de cohérence urbaine.
- Insuffisance à la même rareté d’espaces publics et espaces verts.
- Négligence de l’interface ville-mer.
- Négligence de l’héritage patrimoniale (site archéologique).

3.2 Lecture analytique

La ville est constituée de plusieurs entités, parmi ces entités on peut citer des extensions qui ont des forme multiples ou arbitraire, constituées de lotissement, de zones d’équipements et des zones d’habitat qui se présente comme suit, et selon un ordre chronologique :

- Entité central : tissu colonial, site archéologique, le port.
- Entité Est : La cité de recasement, Les bungalows, le lotissement est.
- Entité Ouest : La ZHUN, la cité 120 logements.
- Extension Sud.

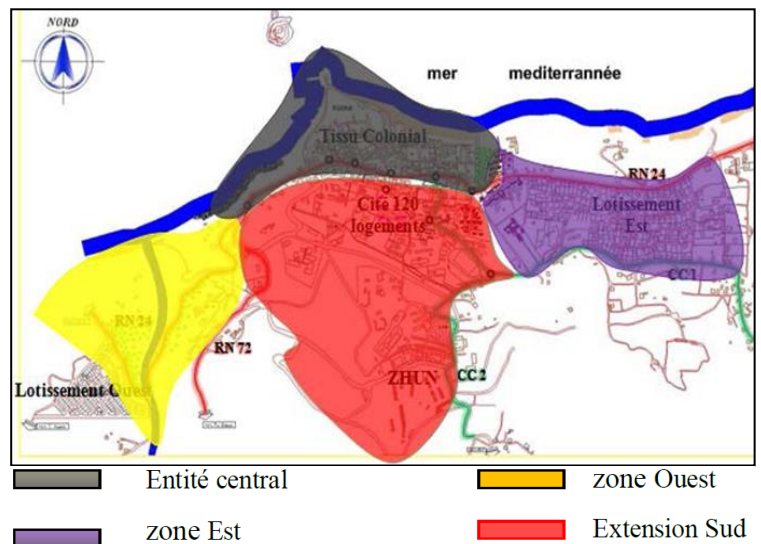


Figure 48 : Entité de Tizirt
Source : auteur

3.2.1 L’entité Est

La cité de recasement : 1962/1971

La cité de recasement constitue la première extension considérable du village colonial

* Elle était prévu par les français pour loger les algériens.

* Réservée uniquement aux logements individuels.

* Tracé et trame : la forme obtenue est celle tracée par les chemins communaux, qui lui ont offert un tracé organique et vernaculaire

* L’implantation de la cité s’est faite d’une façon incontrôlable. Les ilots ont pris une forme organique suivant déclivité du site

* La cité de recasement se caractérise par une rupture totale avec le tracé existant de la ville.

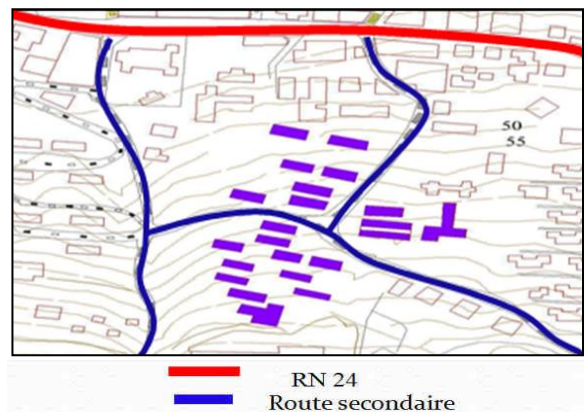


Figure 49 : Cité de recasement
Source : mémoire de fin d’études Op cit

Les bungalows

Les bungalows se trouvent à l’est du tissu colonial et la cité de recasement, il est composé de deux parties

-Bungalows 1

Réalisée en 1972 elle est desservie par une voie reliant transversalement la RN24 avec le chemin communal vers Tifra. Ces bungalows forment des lignes parallèles de part et d’autre de cette voie

-Bungalows 2

-Réalisée en 1978 est située au Nord de la RN 24.

-Ils sont implantés sur un terrain accidenté disposés trois à trois, formant quatre lignes parallèles aux courbes de niveaux.

-Les constructions sont sur pilotis avec des terrasses qui donnent sur la mer, avec des espaces extérieur clôturés, non aménagés.

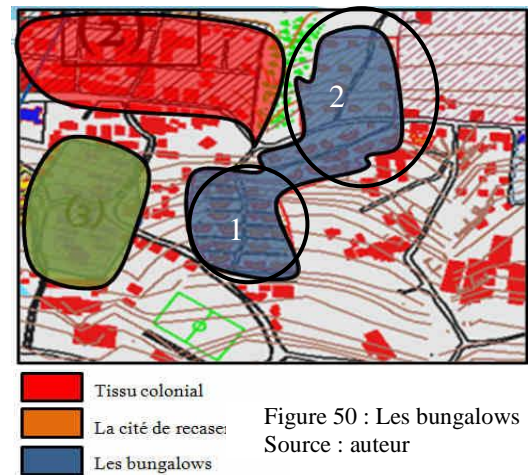


Figure 50 : Les bungalows
Source : auteur

Le lotissement est

C’est une zone résidentielle monofonctionnelle, composée d’habitations individuelles.

-l’implantation du lotissement fut adaptée à un tracé organique Suivant la déclivité du site et les courbes de niveau,

-La trame : Le tracé des voies a donné des îlots de formes organiques, épousant la topographie du site programmés pour répondre à une demande quantitative.

-Les îlots : Le tracé de ces ensembles sur le tissu urbain apparait sous forme d’îlot sans structure distributive et hiérarchisée à l’échelle de la ville

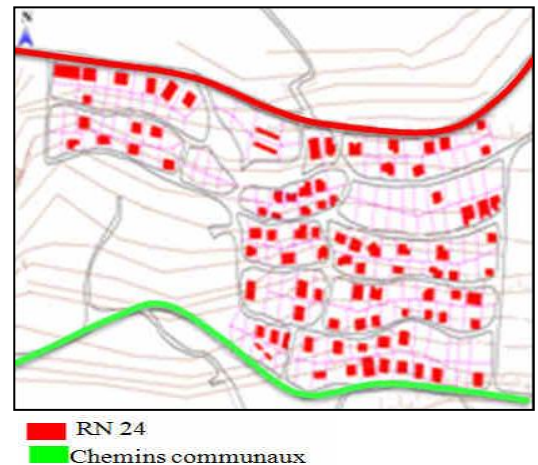


Figure 51 : Lotissement est
Source : mémoire de fin d’études Op cit

3.2.2 L’entité Sud

Représenté par des extensions vers le Sud, d’un ensemble des constructions individuelles, production collective, zone d’équipements et de la ZHUN de Tizirt. Cette dernière est la dernière opération proposée par le PUD en parallèle avec le lotissement Est, elle accentue la direction de la croissance vers le sud tout en réalisant une cité résidentielle composée d’immeuble sans aucune logique d’implantation et qui épousent la topographie du site .Les espaces extérieurs sont le résultat de l’implantation de ces immeubles.

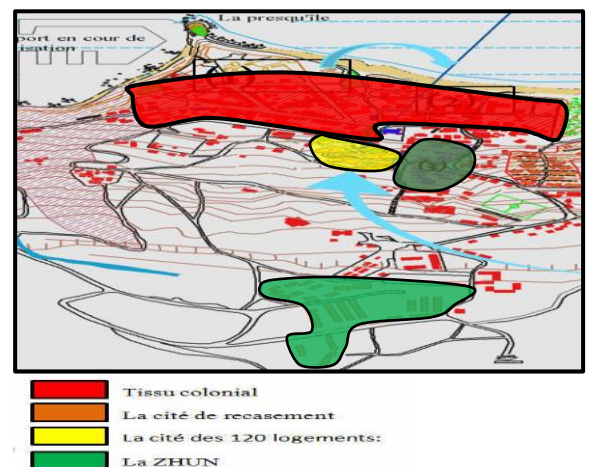


Figure 52 : Entité sud
Source : auteur

3.2.3 La zone Ouest

Représentée principalement par le lotissement ouest.

Située à la périphérie Ouest de la commune de Tigrât il constitue une réserve de terrain de la commune pour une nouvelle extension de la ville lotit en parcelles destinées à recevoir des maisons individuel

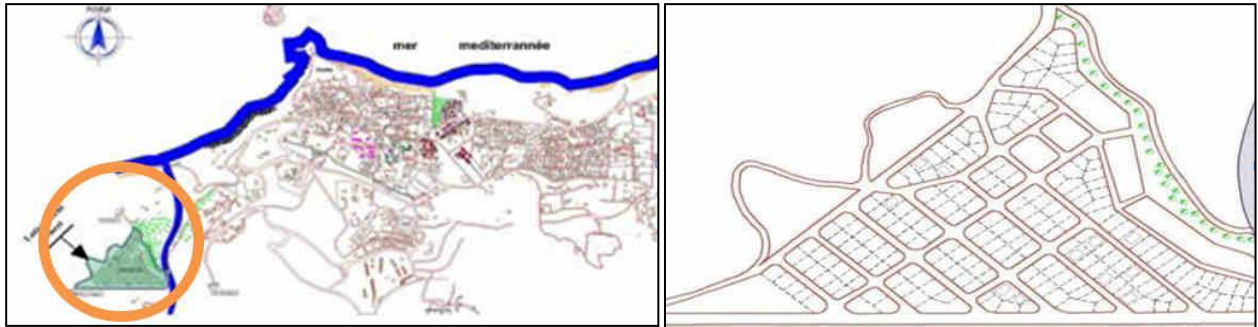


Figure 53 : Zone ouest
Source : mémoire de fin d'études Op cit

3.2.4 La zone d'expansion touristique(ZET)

Cette zone est un peu particulière elle englobe une partie des entités définie précédemment et elle s'étend même sur l'entité centrale.

-La ZET de Tassalast de Tigrirt est situé à l'Ouest de la ville de Tigrirt, elle s'étend sur une superficie totale de 168 Ha dont une superficie de 28 ha aménageable

-La ZET s'étend sur une bande littorale environ 03 km de longueur. Elle contient une plage d'une capacité d'environ 2200 baigneurs.

-L'existence de la forêt du MIZRANA qui couvre une superficie de 2904 ha lui offre une possibilité de chasse et de loisirs.

-La ZET jouie d'une proximité par rapport à des endroits stratégiques tels que : Les ruines romaines situées au niveau du centre-ville, ainsi que la route nationale RN 24.



Figure 54 : La ZET
Source : Google earth

3.2.5 Entité centrale²³

Elle représente notre périmètre d'étude et consiste en l'entité centrale et historique caractérisée par la stratification civilisationnelle allant de l'époque berbère jusqu'à la période de la colonisation française.

Cette entité centrale est caractérisée par la présence de trois éléments urbains marquants qui sont

- La zone portuaire
- Le site archéologique
- Le village colonial

²³ PDEAU et POS (instruments urbanismes de TIGZIRT)

a) La zone portuaire

- Elle se situe à la périphérie de parc archéologique entre la mer et le centre-ville, elle comporte le port de plaisance et de pêche
- Le port de Tizirt a été édifié en 1900 avec une modeste rallonge au cours de l'année 1950.
- La ville de Tizirt souffre de l'absence de lieux de détente, cette structure arrive comme une bouffée d'oxygène tant la ville est ravagée par le béton et ces constructions anarchiques qui ont bouffés tous les espaces vitaux.



Figure 55 : Vue sur la zone portuaire de Tizirt
Source : algerie360.com

b) Le site archéologique

Classé patrimoine national en 1900, le site historique et archéologique de Tizirt est d'une superficie de près de trois hectares, occupe un promontoire situé au Nord de la ville. Actuellement représente 20% de la superficie de l'antique site romain, le 80% restants sont enfouis sous l'actuelle ville de Tizirt.



Figure 56 : Site archéologique de Tizirt
Source : Google earth



Figure 58 : Temple de génie
Source : <http://tifera-tizirt.over-blog.com/>



Figure 57 : La basilique
Source : <http://tifera-tizirt.over-blog.com/>



Figure 60 : La petite église
Source : <http://tifera-tizirt.over-blog.com/>



Figure 59 Le casernement
Source : <http://tifera-tizirt.over-blog.com/>

Malgré la richesse symbolique de ces ruines, une dégradation apparente est constatée dans l'ensemble des sites ainsi que le non mise en valeur de ce dernier, malgré la réception d'un grand nombre de touristes et visiteurs durant toute l'année. Les conditions de protection de ce site ne sont pas prises en charge, le site est alors souvent soumis à des actes de vandalisme.

c) Tissu colonial

L'entité coloniale est devisée en deux noyaux. Le premier est le résultat de la superposition sur la trame antique. Le second est le résultat de l'extension du village colonial vers le coté Est après la saturation de ce premier suivant la direction de la RN 24 qui est l'axe générateur de croissance. Ces 2 noyaux sont articulés par une voie sanieuse suivant la morphologie et le relief du site.

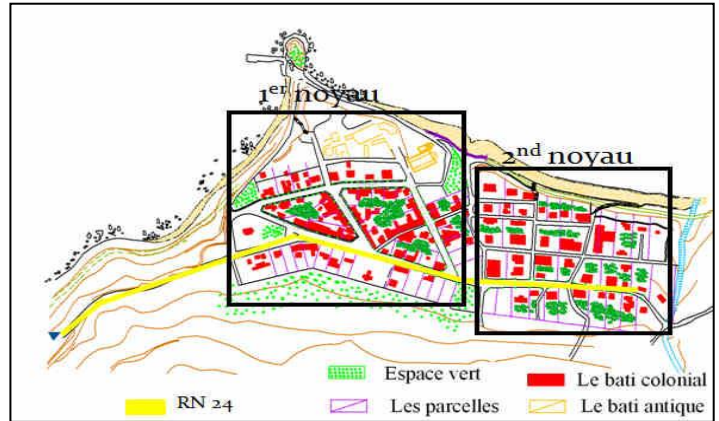


Figure 61 : Tissu colonial
Source : mémoire de fin d'études Op cit

Le premier noyau

-La trame résulte du tracé irrégulier ayant été généré par des éléments naturels de la topographie du site.
-Cette trame a donné lieu à des ilots irréguliers de forme triangulaire ou linéaire.



Figure 63 : les ilots
Source : mémoire de fin d'études Op cit

-Les ilots de cette entité sont mixtes (à caractère résidentiel et administratif).



Figure 62 : La trame
Source : mémoire de fin d'études Op cit

-Les parcelles sont sous formes variées ; allant de triangle, rectangle à des formes en Trapèze. Plus profondes que large avec le plus petit côté qui donne sur la rue, cela permet la hiérarchisation des activités de l'extérieur vers l'intérieur de la parcelle.



Figure 64 : Les parcelles
Source : mémoire de fin d'études Op cit

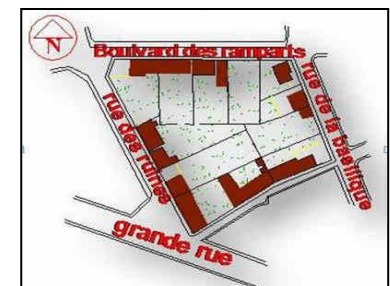


Figure 65 : Le bâti
Source : mémoire de fin d'études Op cit

-Le bâti est aligné sur la rue, il constitue sa paroi et lui donne une définition par les fonctions qui lui sont affectés, ainsi ces parois s'approprient les différentes rues qui entourent l'îlot quant à sa forme elle dépend de la forme géométrique de la parcelle.

Le second noyau

La trame et ilots :

- Le tracé des voies répond aux principes de la régularité (l'absence des permanences historiques sur cette partie)
- Constitue un tracé en damier orthogonal, malgré la forte pente
- Les ilots de cette entité sont de formes rectangulaires, issu de tracé régulier de la voirie ils sont devisés en parcelles de même forme avec un tracé en damier La résidence est la fonction principale de ces ilots elle est renforcée par des percés visuelles vers la mer



Figure 66 : La trame et ilot
Source : mémoire de fin d'études Op cit

Les parcelles et bâtis

- Les parcelles sont de forme rectangulaire, perpendiculaires aux voies, leur dimensions est de 20x40m sont à l'origine du maillage en damier allongé dans la direction nord-sud
- Le bâti occupe le milieu de la parcelle entouré de jardins, la clôture vient délimiter l'îlot et restituer sa forme pour donner une image continue à la rue.



Figure 67 : Parcelles et bâti
Source : mémoire de fin d'études Op cit

Les nœuds



Le monument au mort



Le nœud en face de cinéma



Le nœud en face de la mosquée



-L'entrée de la ville n'est pas mise en valeur et les nœuds ne sont pas matérialisés.

Système viaire

L'axe principal : la RN 24 qui traverse la ville d'est en ouest et la relie aux villes côtière, Alger, Bejaïa. Il est l'élément structurant de la ville de Tizirt.

-La première séquence « l'entité coloniale » Des constructions strictement alignées à cette voie leur gabarit varie entre RDC et R+1

-La deuxième séquence « l'entité poste coloniale » présente une variation de gabarit de R+1 et plus avec RDC affecté au commerce

- Implantation anarchique
- absence d'élément de repère

*On remarque la RN24 est la limite artificiel de la ville avec la mer.

*la RN 24 est animée par des commerces au RDC.

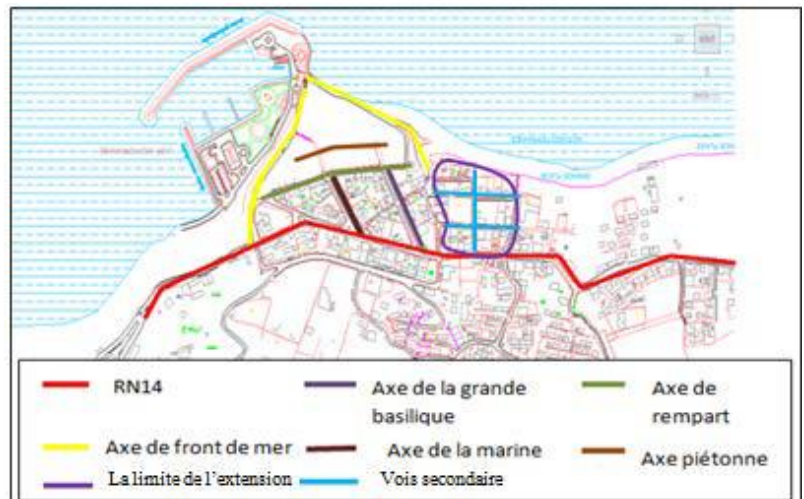


Figure 68 : Carte du système viaire
Source : mémoire de fin d'études Op cit

Les axes tertiaires

-Boulevard des remparts (Est-Ouest) :L'ancien Documanus qui liait les deux portes romaines, il constitue une limite entre la ville et le site archéologique

-Boulevard de la marine (Nord –Sud) :L'ancien Cardo, il divise la ville en quartiers régulier et relie le site archéologique à la place de l'église

-Boulevard de la grande basilique : Parallèle au Cardo il relie entre la basilique et la place de la mosquée et il fait l'articulation entre le site archéologique et le centre-ville

Boulevard du front de mer : L'ancien chemin territorial, qui est interrompu au niveau des ruines

- absence d'élément de repère.



Figure 69 : Les axes tertiaires
Source : mémoire de fin d'études Op cit



Boulevard de la marine



Boulevard de rempart



Boulevard périphérique

Les équipements existants

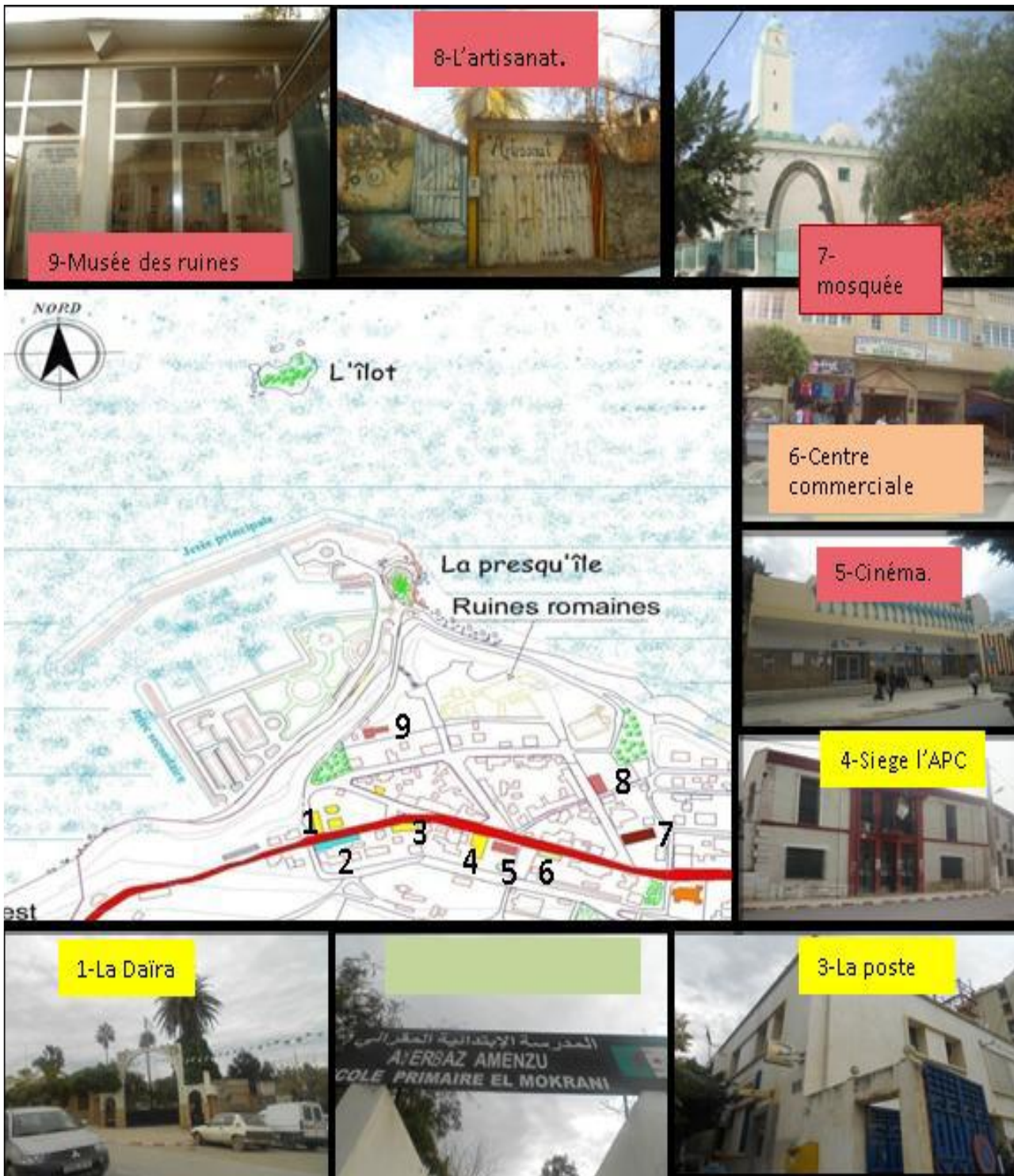


Figure 70 : Les équipements
 Source : mémoire de fin d'études Op cit

La concentration des équipements au niveau du tissu colonial.

Dominance de la vocation administrative.

Les équipements donnent sur les vois importantes.

L'absence des équipements culturelles et d'animation (le musée apparait comme une baraque)

Espace Public-Collectif



Figure 73 : Place de l'église
Source : mémoire de fin d'études Op cit



Figure 72 : Jardin public
Source : mémoire de fin d'études Op cit



Figure 71 : Place du cinéma
Source : mémoire de fin d'études Op cit

- Les espaces privés priment sur l'espace public.
- Les espaces extérieurs sont le résultat de l'implantation des immeubles.
- Manque des espaces verts et de rencontre ce qui influence sur la vie sociale de citoyens
- Les espaces verts disponibles sont clôturés et d'une surface réduite.
- Les jardins historiques Est et Ouest qui constituent les anciennes portes romaines de la ville, sont actuellement des lieux de détente non vécus et qui ne participent pas dans l'animation de la ville.

4) Synthèse de diagnostic

Potentialités

Le site de Tizirt présente un potentiel naturel, architectural et culturel très riche et avantageux pour le développement de la ville

- La présence d'un patrimoine maritime, paysager et des ressources naturels, véritable enjeu pour le développement domestique
- Un patrimoine archéologique classé patrimoine national et malheureusement peu distinguée et non mise en valeur.
- Le centre historique colonial avec des caractéristiques urbanistiques et architecturales singulières et un mode d'occupation intégré, respectueux de l'environnement (site archéologique, les éléments naturels).
- Présence des vues panoramiques.
- Présence d'un port de pêche et d'un port de plaisance à redéfinir et à requalifier.
- Présence des friches engendrées par le relief, nature du sol, difficulté d'implantation ou même la vétusté du bâti effondré comme véritable opportunité foncière pour requalifier l'espace de ce centre historique.

Les carences

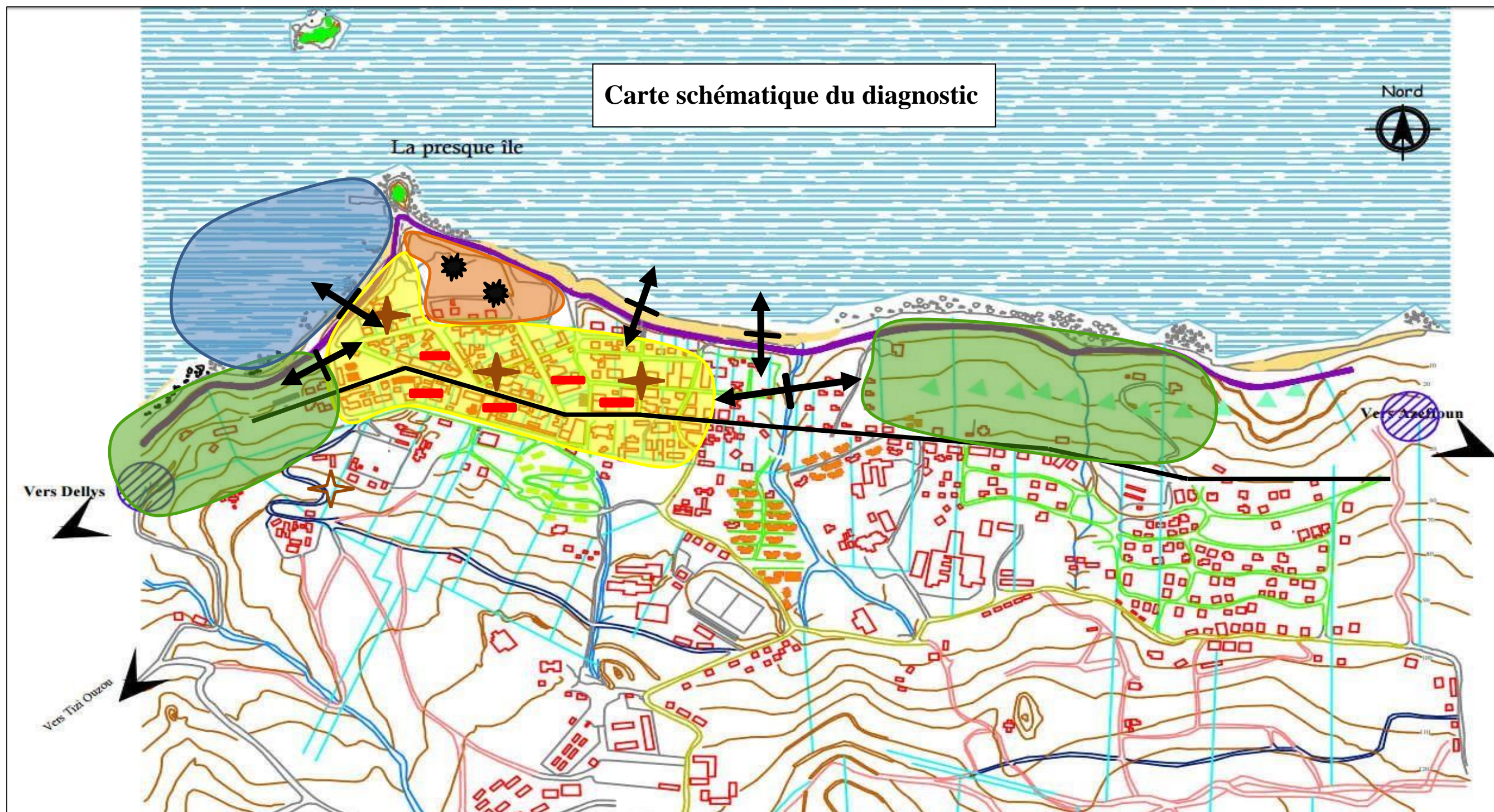
- Une dégradation progressive du patrimoine historique, culturel et naturel d'où une perte considérable de lieux de mémoire et par la même d'identitaire, notamment sur le site archéologique menacé par l'urbanisation, la mauvaise gestion et un tourisme incontrôlable.
- Manque d'équipements publics dédiés à la culture et à l'identité locale.
- Manque d'infrastructure d'accueil, et de structure de plaisance et de récréation.
- Réseau viaire pauvre ce qui engendre une difficulté de circulation surtout en été et moins de percées vers la mer pour profiter du panorama et du paysage exceptionnel de Tizirt.

- Carence en espaces de détente au niveau de la ville qui est à vocation touristique et congestion du centre ancien à cause de cette pauvreté viaire et manque d'aire de stationnement et parking sur la RN24
- Rupture de la ville avec les éléments naturels (mer et zones vertes à l'abondant)
- La manifestation, l'expression publique, la récréation et la détente ne sont pas assurées par manque d'espaces publics tels que les places, les jardins, et les esplanades...
- L'espace affecté au port de plaisance est très réduit par rapport au taux de fréquentation.
- La difficulté d'accessibilité au port et à la mer (une seule voie mécanique par le centre-ville).
- Paysage mal pris en charge (aménagement dégradant, activité polluantes).
- Absence de circuit touristique bien cerné et cohérent dans leurs dispositions en fonction des espaces distribués à l'offre touristique et culturelle (équipements, places, structures d'accueil ...).











5) Les actions

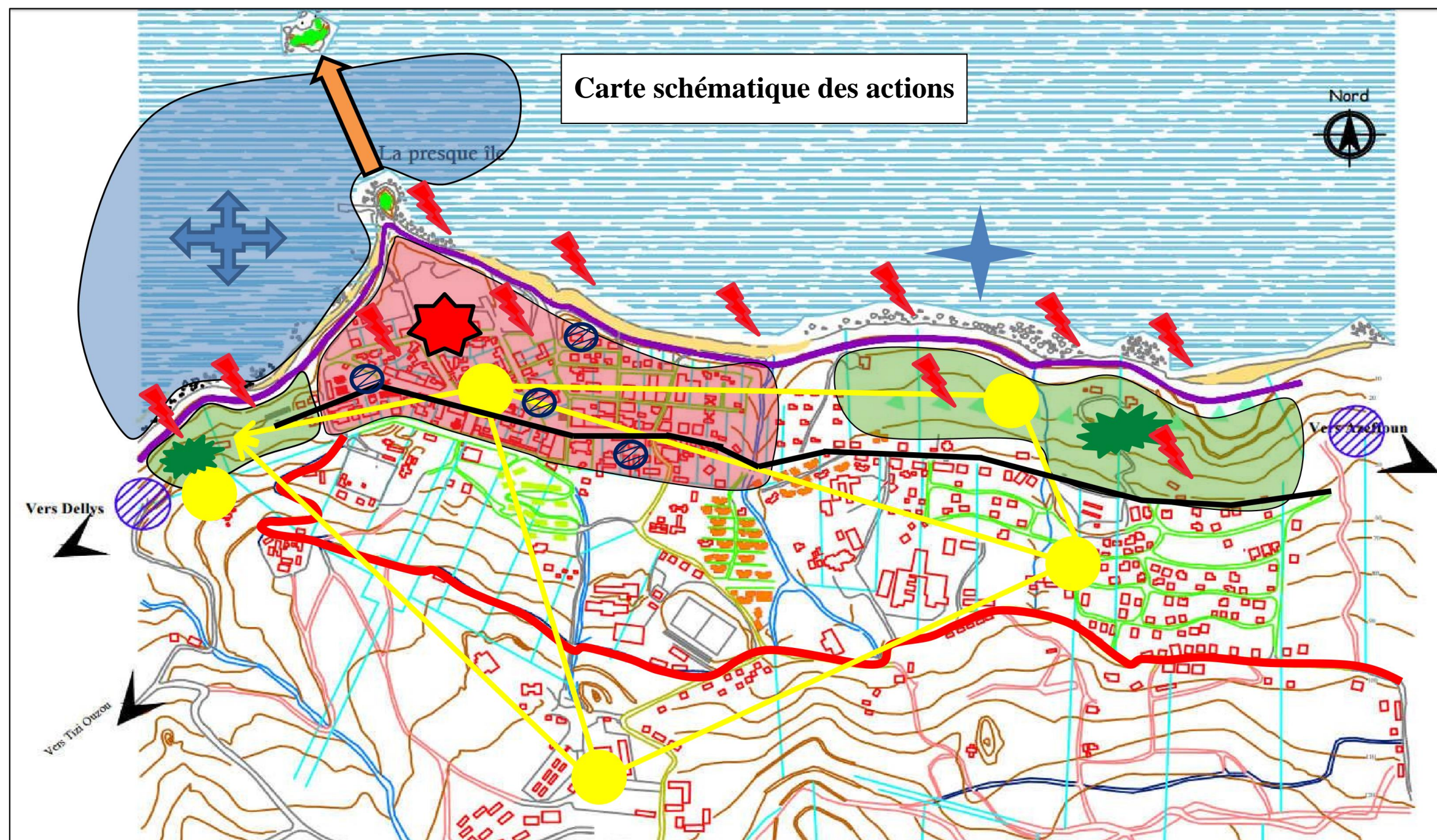
Actions	Matérialisation des actions
Conservation du patrimoine historique	<ul style="list-style-type: none"> - Identification, sauvegarde et mise en valeur des vestiges archéologiques. - Réhabilitation du bâti existant en particulier le village colonial. - Revalorisation des vestiges archéologiques notamment par l'intégration de la lumière et le réaménagement des parcours historiques -Création d'une ambiance urbaine sur le village historique par la lumière et l'aménagement des places -Injection d'équipements culturels en mémoire des vestiges archéologique notamment sur la friche à côté du site archéologique
Renforcer l'accessibilité et restructuration du système viaire	<ul style="list-style-type: none"> - Redonner la vie à la ville, et la ville au piéton - Création de percées qui mènent à travers le bâti vers la mer - Réaménagement et restructuration des voies pour éviter le caractère de transit - Redéfinition du plan de circulation de nouveaux modes de déplacement (élargissement de RN24, la création des nouvelles voies d'évitement de la rocade - La matérialisation des carrefours
Restaurer la continuité ville/port	<ul style="list-style-type: none"> - Création de nouvelles infrastructures pour le port en compatibilité avec la vocation touristique et récréation - L'articulation de l'ilot, presqu'île et port afin d'augmenter la capacité du port de plaisance - La séparation de l'activité de la pêche et de plaisance












Création des promenades vertes, architecturales et des vues panoramiques	<ul style="list-style-type: none">-Faire de deux zones de glissement, des poumons verts pour la ville à partir d'un aménagement et intégration de parc urbain- Création d'activités et d'espaces socioculturels pour répondre aux besoins des habitants et des visiteurs- Création de parcours reliant la ville, centre historique, la mer (plages, le port)- Privilégier la promenade de long de la mer (création d'un parcours touristique le long du front de mer)-Assurer une articulation plage, port, site archéologique et ville avec un projet architecture dans la continuité, centralité et ouverture
--	---



Carte schématique du diagnostic

- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
|  | Dégradation et congestion du centre ancien |  | Absence d'espaces de détente |  | Rupture entre la ville et les éléments naturels |
|  | Manque d'espace au niveau du port |  | Absence d'équipements dédiés à La culture |  | Front de mer mal pris en charge |
|  | Non prise en charge des zones de glissement |  | Dégradation du patrimoine historique et archéologique | | |
|  | Site archéologique à l'abandon |  | Réseau viaire saturé | | |



- | | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|
|  | Création d'un parcours culturel et touristique |  | Conservation et valorisation de patrimoine historique |  | Renouer la ville avec la mer (valorisation du potentiel touristique) |
|  | Dédoublage de la voie principale de la ville au sud de celle-ci |  | Requalification du port de pêche en plaisance et délocalisation du port de pêche |  | Réhabiliter et renforcer le transport maritime à vocation touristique (promenade balnéaire) |
|  | Articuler entre les différentes entités |  | Restructuration et requalification du système viaire |  | Requalifier et renforcer les espaces publics |
|  | Élément d'articulation entre les ports de pêche et de plaisance et entre la ville et l'îlot |  | Création des parcs | | |

Chapitre III : Approche architecturale

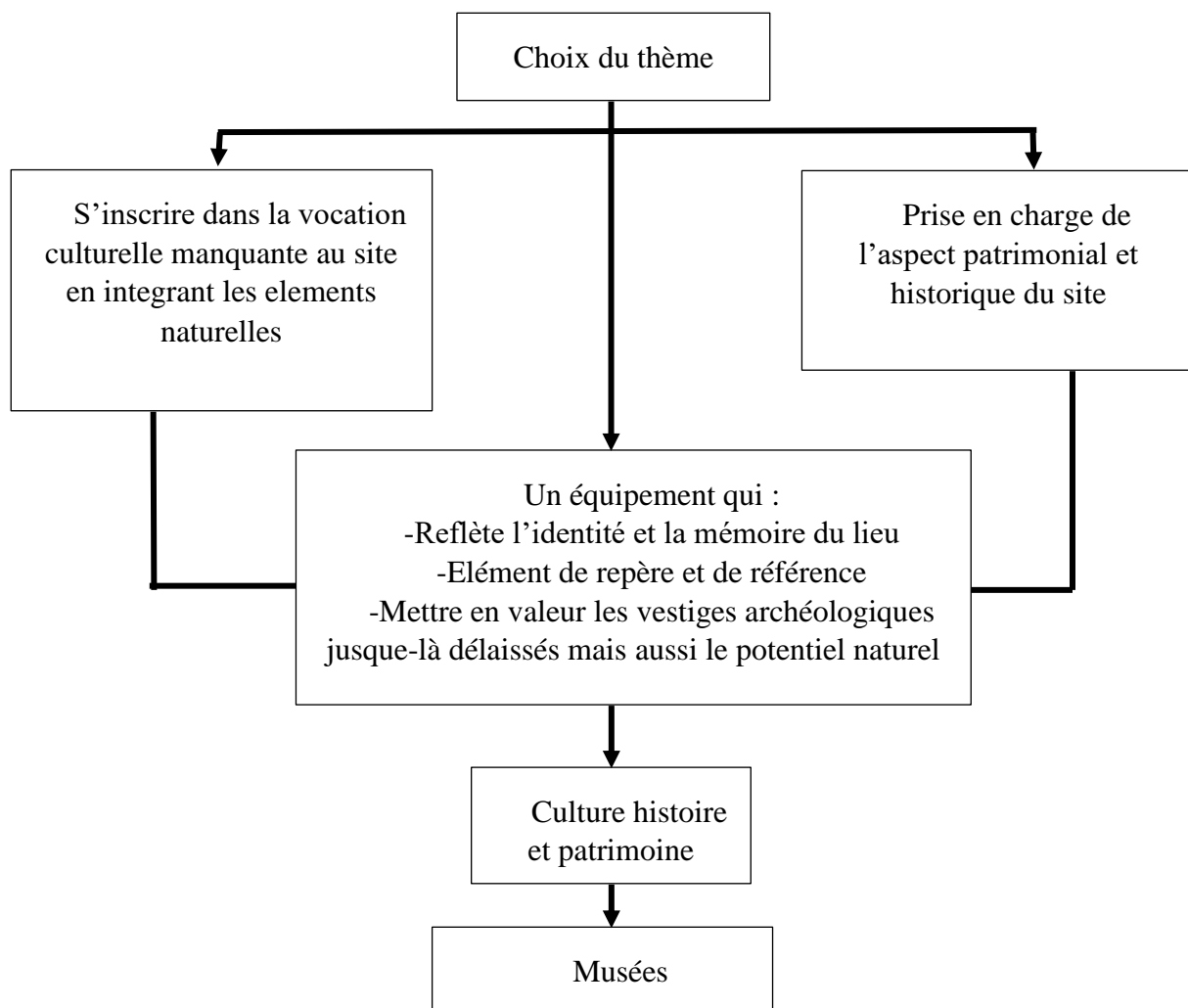
Introduction

« Si en architecture l'analyse constitue la lecture et la projection, le thème en serait le langage d'expression codifiée. Mais suffisamment clair pour établir la communication »²⁴

La recherche thématique est une étape de la conception aussi importante que l'analyse du contexte, elle nous renseigne sur un thème spécifique et nous permet d'en comprendre ses codes et subtilités afin de les assimiler et les transposé au contexte immédiat d'un projet et ainsi avoir une conception bien précise qui prend en compte toutes les données à disposition.

1) Choix du thème

Le choix du thème découle de deux facteurs principaux, à savoir les exigences contextuelles et la vocation du site.



²⁴ O M Angers « architecture comme thème » édition le moniteur.1993

2) Présentation du thème

2.1 Définition du musée selon l'I.C.O.M (International Council Of Museums)

« Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation. »

2.2 Types de musées

-Selon la notion d'ouverture ou de fermeture

a) Le type ouvert

Musée dans lequel les parois vitrées jouent un rôle principal, ou encore les musées à ciel ouvert (Sites archéologiques).

b) Le type fermé

Il se caractérise par une articulation opaque, afin de focaliser l'attention sur l'objet

-Selon la discipline

a) Musée d'histoire

C'est un musée qui abrite les grandes collections d'éléments réunis autour d'un thème d'histoire représentatif d'une époque et qui témoigne de l'homme, de son histoire, mais surtout qui cherche à conserver la mémoire. Quand il s'agit d'un de raconter une histoire à travers les différentes époques historiques, on parlera d'un « musée des civilisations ».

b) Musées de science

Ce sont des musées didactiques, leurs buts c'est l'instruction. Ce sont des musées interactifs, centrés principalement sur l'expérimentation et la pédagogie, leurs objectifs est de constituer des centres de cohésion culturelle et sociale.

c) Musée culturel

Objet, dont la réunion permet de mettre en avant la particularité d'un pays, d'une région, d'une époque. On cite comme exemple : l'institut du Monde Arabe et Centre George Pompidou. Ce type vise à développer une culture, à répandre certaines formes de culture, justifiée par l'usage de nouvelles technologies et du multimédias.

d) Musée d'art

Il regroupe un ensemble d'œuvres d'art : Tableaux, sculpture...etc. Choies pour leurs intérêts stylistiques, artistique, ou encore montrant les différentes phases de la carrière d'un artiste.

e) Musée océanographique

C'est un équipement à caractère culturel et scientifique, qui associe science et loisir .il a pour mission la communication, l'information, la distraction, et la sensibilisation du public au milieu marin.



Figure 74 : musée d'Arts antique, France
Source : Wikipedia.org



Figure 75 : Le musée Guggenheim de Bilbao
Source : Guggenheim-bilbao.es

2.3 La discipline des musées

2.3.1 La muséologie

C'est la science de l'organisation du musée, de la conservation et de la mise en valeur de sa collection. Elle étudie sa conception et sa réalisation. La muséologie classique est caractérisée par un système statique, le visiteur subit l'information sans communiquer.

La muséologie contemporaine quant à elle est dynamique, son principe est de faire participer le visiteur par des moyens éducatifs. Le visiteur est actif, par l'établissement d'un dialogue avec le regard, le toucher, et l'ouïe.

2.3.2 La muséographie

La muséographie est l'ensemble des notions techniques nécessaires à la présentation et la bonne conservation des œuvres et des objets que détiennent les musées.

Les composantes de la muséographie sont résumées comme suit :

a) Le parcours

C'est une composante essentielle du musée, ce dernier représente le cheminement que suit le visiteur dans le musée. Le parcours obéit à des règles liées au plan, aux circulations, à la configuration des salles, à l'éclairage, aux matériaux à l'esthétique des vitrines .donc il détermine le plan de circulation du visiteur. Il existe trois types de parcours :

-Parcours linéaire

Dans ce parcours, les œuvres sont exposées soit : selon un principe de déplacement clair et obligatoire ; soit l'exposition est organisée dans des salles distribuées de part et d'autre d'une artère principale. Ce parcours peut être arborescent ou en ruban (spirale, rectiligne, Ligne brisée).

-Parcours circulaire

Il s'organise autour d'un espace central autour duquel s'organisent les espaces d'exposition. Sa particularité est La superposition du point de départ avec le point d'arrivée.

-Parcours labyrinthique

Ce type de musée est composé d'un grand nombre de pièces de telle manière que l'on retrouve très difficilement les salles d'exposition.

b) La lumière

La lumière est une composante fondamentale de l'architecture des musées. Elle doit être prise en compte dès les premiers croquis du projet car elle qualifie les espaces tout en traçant la balade muséale, donc elle doit répondre aux exigences bien précises afin de préserver les œuvres et d'offrir une harmonie visuelle.

Le rôle de l'éclairage dans les musées :

- Mettre en évidence les œuvres.
- Créer une ambiance confortable.
- Inviter, diriger et attirer le visiteur.

c) La conservation

Un espace est réservé pour la conservation des objets d’œuvres d’art afin de les protéger des agressions extérieures et parfois les restaurées.

La sécurité est indispensable lors de la conception d’un musée vu la valeur des objets exposés et le nombre de visiteurs à évacuer en cas d’incendie.

2.3.3 Les fonctions d’un musée

- Exposer (diffuser).
- Conservé (sauvegarder le patrimoine).
- Restaurer.
- Communiquer (échange).
- Chercher et documenter.

3) Analyse d’exemples

3.1 Musée de l’acropole d’Athènes

« Ce musée est un symbole de la Grèce moderne qui rend hommage à ses ancêtres, c’est le devoir accompli d’une nation vis- à-vis de son patrimoine culturel »²⁵.

a) Présentation

Le musée de l’acropole d’Athènes (Grèce) est un musée archéologique grec, inauguré le 20 juin 2009, de surface de 19500m², il abrite les sculptures provenant des monuments de l’acropole et des fouilles depuis le 7^{ème} siècle sur le site.

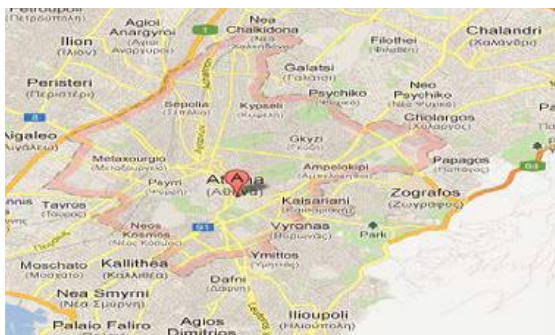


Figure 77 : situation du musée
Source : Google earth



Figure 76 : Musée de l’acropole
Source : Lemonde.fr

b) Objectif du projet

- Sauvegarder le patrimoine de l’acropole.
- Abriter les objets provenant des monuments des fouilles sur l’acropole.
- Faire du musée un projet originale dont en inspirant du Parthénon d’Athènes.
- Obtenir un retour aux marbres du Parthénon.
- Créer une liaison entre la ville antique et le projet.

²⁵ Antonis Samaras, Ministre grec de la culture.

c) Donnée du site

- Le site chargé du mémoire du peuple grec.
- La situation du site au pied du Parthénon.
- Le site flottant au-dessus de fouille.

d) Les concepts de l'exemple

- Concept d'intégration

Le premier volume s'implante suivant les ruines archéologiques.

- La continuité urbaine

L'alignement sur les rues afin d'assurer une continuité urbaine

- La transparence + la légèreté

Le verre est parfaitement transparent, filtre doucement la lumière, il permet la perception visuelle

- Concept du parcours

Le circuit de visite dans le musée forme une boucle tridimensionnelle claire, offrant une promenade architecturale avec une expérience spatiale riche qui s'étend des fouilles archéologiques jusqu'aux Marbres du Parthénon et la période romaine.

- Concept de mémoire du lieu

La mémoire du lieu est sauvegardé dans le musée à travers la liaison du la ville antique avec le projet par le plancher vitré et la conception des proies vitrée incliner dédié à la projection des images des célèbre romaine pour leurs rendre hommage.

3.2 Musée de trente France

a) Présentation

Le musée des sciences naturelles de Trente, mieux connu sous le nom de MUSE, est un musée construit par l'architecte Renzo Piano et inauguré le 28 juillet 2013, c'est un espace de 12 000 mètres carrés dédié à l'exploration de la relation entre l'homme et l'environnement, d'une multitude de façons.

L'objectif du musée est de devenir le centre d'interprétation culturelle au service de la société, dédié à la nature. Et promouvoir la science et l'innovation.



Figure 78 : Forme des ruines
Source : Google earth



Figure 79 : Vue de dessus du musée
Source : Google earth



Figure 80 : Vue de l'intérieur du musée
Source : lexpresse.fr



Figure 81 : Vue d'ensemble du musée de Trente
Source : <http://www.floornature.eu/>

b) Contexte du projet

Le site est une friche industrielle, elle a été l'objet d'un plan de requalification urbaine, toujours signé par Renzo Piano le contexte est également un site naturel qui s'allonge diagonalement sur le long d'une rivière, des vues panoramique se dégagent vers les montagnes.

Le projet s'inspire du contexte naturel, l'architecte opte pour un projet durable. Le 'MUSE' sera l'hôte de la plus grande exposition de dinosaures de la région alpine de Trente, un musée inextricablement liée à son site, qui analyse en profondeur la formation des Dolomites et la naissance des Alpes.



Figure 82 : vue aérienne du projet.
Source : <http://www.floornature.eu/>

c) Les concepts du projet

-L'intégration dans le contexte naturel

Le toit en pente raide et le vitrage rappelle les façades montagneuses voisines, le musée s'intègre parfaitement dans son environnement et contribue au dialogue entre la nature et le développement technologique



Figure 83 : Vue du projet dans son site
Source : <http://www.floornature.eu/>

-l'intégration au site

La structure architecturale du Muse, avec son profil articulé entre les vides et les pleins réfléchis par le plan d'eau qui traverse tout le site, est un hommage au paysage naturel environnant

Les montagnes toutes proches sont également rappelées dans la division par étages du parcours de visite organisé comme découverte et analyse de l'évolution, de l'environnement, de l'innovation, de la biodiversité et de l'expérimentation.



Figure 84 : Croquis du projet
Source : <http://www.floornature.eu/>

-La transparence et la légèreté

Se fait par le choix de matériaux (l'acier et le verre), et l'alternance entre pleins et vides qui expriment une harmonie avec la nature environnante.

-La durabilité

Se fait par Des panneaux photovoltaïques sur le toit, un système géothermique fournit une grande partie des besoins en énergie du bâtiment, et de la pierre verte sur la peau de l'édifice est conçue Pour absorber l'énergie solaire thermique.

Pour sa réalisation, des matériaux de provenance locale (comme la pierre Verdelho) et d'autres matériaux renouvelables ont été choisis, comme le bambou qui servi pour les planchers des salles d'exposition ou le bois utilisé pour les parties structurelles.



Figure 85 : Vue à l'intérieure du projet
Source : <http://buromilan.com>

3.3 Musée d'Arles, France

a) Présentation

Le musée départemental Arles antique, dit musée bleu, est un musée construit à Arles en 1995, dans un bâtiment moderne conçu par l'architecte Henri Ciriani, sur la presqu'île où se trouvait l'ancien *cirque* romain pour abriter les collections archéologiques particulièrement riches de la ville.

b) Contexte de projet

Le choix s'est porté sur un grand terrain peu construit, en périphérie, qui répond à la fois aux critères de stratégie urbaine de développement de la ville d'Arles et au désir de rendre le bâtiment visible²⁶. La présence du cirque romain, élément important de la composition de la ville antique, apporte un point d'ancrage majeur au futur musée départemental Arles antique. Des fouilles archéologiques sont entreprises autour des vestiges du cirque, révélant une nécropole antique.



Figure 86 : Vue aérienne du musée
Source : Patrimoine.ville-arles.fr

c) Concepts du projet

-La géométrie et intégration au site

La force de conception originale du triangle presque équilatéral, replié en cloître sur son patio central, a permis de traverser ces aléas sans dommage. La simplicité de la forme et l'acuité de son profil imposent le musée comme un écho contemporain de la grande trouée circulaire des arènes antiques.

A l'intérieur de l'édifice, les trois ailes déclinent avec précision les axes définis par le programme : côté ville, les bureaux et la bibliothèque du centre de recherche occupent les deux niveaux au-dessus de l'entrée et du hall



Figure 87 : Vue du contexte du musée
Source : Patrimoine.ville-arles.fr

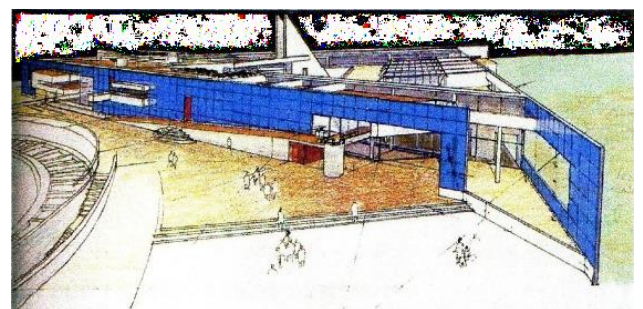


Figure 88 : Croquis du projet
Source : Patrimoine.ville-arles.fr

²⁶ Document PDF Musée départemental Arles antique www.arles-antique.cg13.fr

d'accueil ; côté canal, les laboratoires et les réserves ; côté Rhône, une série de redents intérieurs oriente les vues de la grande salle sur la végétation et le fleuve

-Les couleurs

A l'extérieur, la structure de béton blanc émerge ponctuellement de l'écrin bleu dense des plaques d'Emalit qui habillent le bâtiment dans son entier. L'espace intérieur, en contrepartie des tons violents adoptés en façade, se fait uni et délicatement teinté, par touches éparses. Le parcours, induit par la structure porteuse, est balisé par des cimaises cerclées d'acier étiré bruni, dessinées selon les objets qu'elles supportent.



Figure 89 : Vue de l'intérieure du musée
Source : <http://www.arles-antique.cg13.fr>



Figure 90 : vue de l'extérieur du musée
Source : <http://www.arles-antique.cg13.fr>

-La lumière

L'architecte a choisi une lumière diffuse et homogène renforçant l'idée d'une « cité muséale ». Ainsi sont créées à l'intérieur du musée les conditions d'éclairage extérieures et ceux par l'utilisation de verre sur l'ensemble des façades du musée et en optant pour une structure légère.



Figure 91 : Vue de la salle d'exposition
Source : <http://www.arles-antique.cg13.fr>

Synthèse

Cette recherche thématique et l'étude des référents nous a permis de cerner le thème étudié, et de prendre compte de ses exigences fondamentales afin d'élaborer un programme quantitatif et qualitatif a même de répondre à la problématique liée au projet. Les ambiances lumineuse les aménagements selon des parcours données représentent aussi des éléments qualitatifs du projet a interprété selon les besoin et exigences de notre intervention.

4) Le programme

L'analyse des exemples de référence nous a permis de définir les fonctions essentielles du musée et nous renseigne sur leurs dispositions. Ces derniers sont décrits dans le programme qualitatif et quantitatif suivant.

Niveau	Espace	Surface (m ²)
Sous-sol	Accueil	20.3
	Réception et guichetiers	20.3
	Exposition permanente	503.6
	Aquarium	536.2
	Locaux techniques	133.1
	Espaces d'attente	52.6
Rez-de-chaussée	Réception et guichetiers	32.5
	Exposition temporaire	405.5
	Restaurant	325
	Auditorium	221.7
	Salle de conférence	100
	Salle de cours (2)	84.9
	Galerie d'art	99.3
	Boutiques (6)	140.8
	Sanitaires	52.8
	Atelier (3)	160.9
	Espace d'expo ateliers	149.9
	Cafeteria	65.3
	Médiathèque	104.8
	Espace enfants	154.9
1 ^{er} étage	Exposition permanente (parcours civilisationnel)	972.9
	Exposition temporaire	451.7
	Bibliothèque	505
	Restaurant panoramique	254.7
	Salle de projection thématifiée (2)	167.4
	Service d'organisation des activités.	62.7
	Stockage.	64.9
	Archives	34
	Poste de surveillance	14.5
	Vestiaires	11
	Bureaux open-space	65.2
	Secrétariat	15.3
	Bureau du directeur	37.7
	Salle de réunion	38.1
	Bureau de comptabilité	32.1
	Exposition permanente (biodiversité)	708.4

5) La genèse du projet

Première étape

Occupation complète du terrain dans sa forme triangulaire en effectuant les recules nécessaires.

Deuxième étape

Libérer les espaces des cotés est et ouest dans la continuité et prolongement urbain du site archéologique d'un côté et de la place de la daïra de l'autre.

Troisième étape

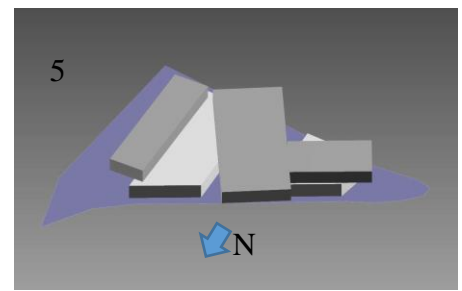
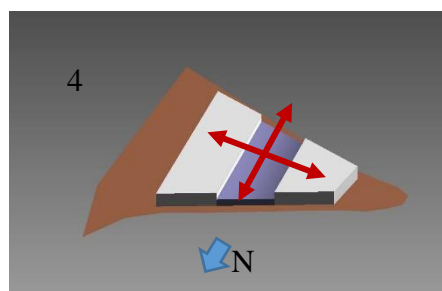
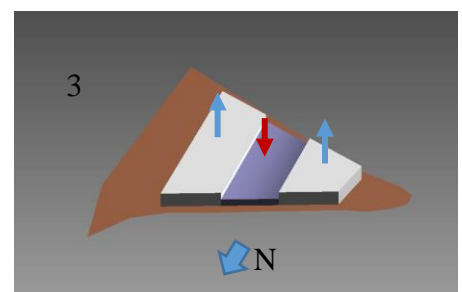
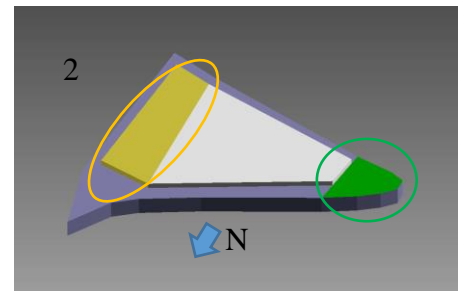
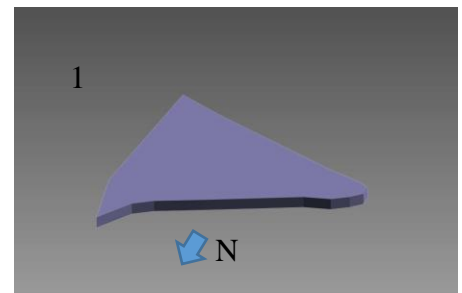
Procéder à une fragmentation du volume assez massif au centre de ce dernier en faisant référence au forum romain antique.

Quatrième étape

Matérialisation de trois axes suivants les directions des ressources dont profite la ville à savoir la mer du côté nord, le site archéologique du coté est, et le parc urbain du côté ouest, ce même axes font références au documanus maximus et au cardo.

Cinquième étape

Création de trois ailes en direction du site archéologique qui font référence au parcours civilisationnel par lequel la ville est passée.



6) Description du projet

- Le projet se compose de 5 entités en surface et un sous-sol :

- La première entité linéaire se trouvant du côté du site archéologique est dédiée au musée archéologique, elle s'étend sur deux niveaux et comporte le parcours civilisationnel sur le 2eme niveau. Dans la continuité du site archéologique articulé par une place musée à ciel ouvert qui sert d'espace de transition entre l'ancien et le nouveau.

- La deuxième entité linéaire est consacrée au savoir, formation et au partage, elle contient des ateliers d'enseignement et galeries d'expositions.

- La troisième entité centrale fait office d'élément de liaison entre les 2 autres précédentes et comme elle fait référence au forum elle comporte les boutiques.

- La quatrième entité sur le 2eme niveau est la plus dominante est légèrement inclinée vers la gauche et comporte le bloc administratif et les espaces de détente.

- La cinquième entité est collée à la quatrième et s'oriente vers le parc urbain et est dédiée au musée de biodiversité.
- Le sous-sol se trouve au centre du projet et est dédiée au musée océanographique.

- L'accessibilité

L'accessibilité au projet est exclusivement piétonne, et ce dans un souci de protection du patrimoine archéologique, et elle se fait en 3 points principaux

- La première du côté est depuis le site archéologique dans la continuité de ce dernier.
- La deuxième du côté ouest depuis la placette qui est dans la continuité de la place de la daïra.
- La troisième se fait depuis le parcours touristique le long du front de mer avec un ascenseur vu la différence de niveau.
- Un quatrième accès pour le fonctionnel et la livraison est prévu du côté sud depuis la ville.

- Bâti et non bâti

Le projet alterne entre le bâti et le non bâti dans un souci d'apporter la légèreté au volume et créer une promenade et une liaison entre les différentes entités, ainsi nous avons du côté est la place dédiée au musée à ciel ouvert sur l'archéologie, au centre un jardin central « le forum » qui représente l'aboutissement de tous les parcours du musée, et à l'ouest la place des artistes dans la continuité de la place de la daïra et qui représente un lieu d'expression pour la ville toute entière.

- La circulation

La circulation à l'intérieur du projet se fait de façon horizontale et verticale.

La circulation horizontale est simple et se caractérise par la fluidité qui l'un des concepts les plus importants et une donnée primordiale dans la conception des musées, elle se fait par la présence de plusieurs ouvertures et de larges passages.

La circulation verticale se fait par un grand escalier présent sur la première entité et un autre présent sur le côté nord et qui commence depuis le sous-sol pour aboutir à la terrasse d'accueil au rez-de-chaussée, elle se fait aussi par des ascenseurs présents sur tout le projet notamment depuis les places extérieures vers les différentes entités.

- Le style et éléments architecturaux

Le projet est de style contemporain et géométrique qui fait référence à l'architecture antique. Il se caractérise par utilisation importante de vitrage sur les façades pour apporter légèreté et luminosité au projet et profiter des vues panoramiques de la ville par l'installation d'observatoires pouvant permettre la vue sur l'arrière-plan du site composé du paysage urbain et du relief.

A ce titre le traitement des façades se fait principalement en verre sur tout le projet du au paysage splendide qu'offre le site.

Le projet s'intègre dans son contexte par son gabarit R+1 au même niveau que le bâti colonial environnant.

Conclusion générale

A l'issue de ce travail mené sur le cas de la ville de Tizirt nous pouvons relever que la ville dispose de ressources naturelles et culturelles mal exploitées qui pourraient lui assurer une meilleure dynamique local et attraction sur le plan touristique à l'échelle régionale.

La perspective de notre recherche envisage la combinaison des exigences d'un site patrimonial à valeur identitaires et historiques et celles d'un thème qui doit s'inscrire dans une dimension culturelle et contemporaine.

De ce fait notre réflexion s'est portée sur un projet à même de renouer la ville avec son patrimoine culturel et historique tout en arrivant à prendre en considération les ressources naturelles de cette dernière et qui pourrait assuré l'animation et l'attractivité à la ville tout au long de l'année.

Néanmoins à la finalisation du projet une chose semble évidente, notre intervention n'est sûrement ni la meilleure ni l'unique façon d'agir, elle est un semblant de réponse à un site, a un programme, et a une problématique que nous nous sommes assigné au début et nous espérons avoir constitué un tant soit peu à mener une réflexion au devenir de ce patrimoine archéologique, a sa protection et sa préservation.

Bibliographie

Ouvrage :

Oulebsir N, 2004, *les usages du patrimoine*, Fondation de la Maison des sciences de l'homme, Paris.
Delestre X, *Introduction à l'archéologie*, éd. Direction de la publication universitaire de Guelma.
Thierry Paquot, *L'Espace public*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2009.
Choay F., 1988, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Paris.
Dominique Poulot, *Musée et muséographie*, Paris, La Découverte, 2006.
Dominique Poulot, *Patrimoine et musée : l'institution de la culture*, Paris, Hachette, 2001.

Site internet :

<http://www.archeodroit.net>
<http://www.icomos.org/fr>
<http://www.wikipedia.org>
<https://ich.unesco.org/fr>
<https://www.arturbain.fr>

Mémoire fin d'études :

La cité du patrimoine, une véritable passerelle entre l'histoire, la culture et la nature : cas de Tizirt UMMTO session juin 2016.
Pour une intégration urbaine du site archéologique de Tizirt ; galerie d'IOMNUM UMMTO session juin 2016.
La cite du patrimoine : vers une articulation d'innium a son patrimoine ; Option requalification et projet urbain, département d'architecture TO juin 2015.
Le réaménagement des friches portuaires de la recomposition récente de la ville ; Gauthier Simon, université de Tours ; 2010

PDF et documents administratifs :

Le musée départemental Arles antique Inauguration le 25 mars 1995 Conseil général des Bouches-du-Rhône.
Article 28 de la Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.
PDAU Tizirt.
Charte de Burra.

Annexes